

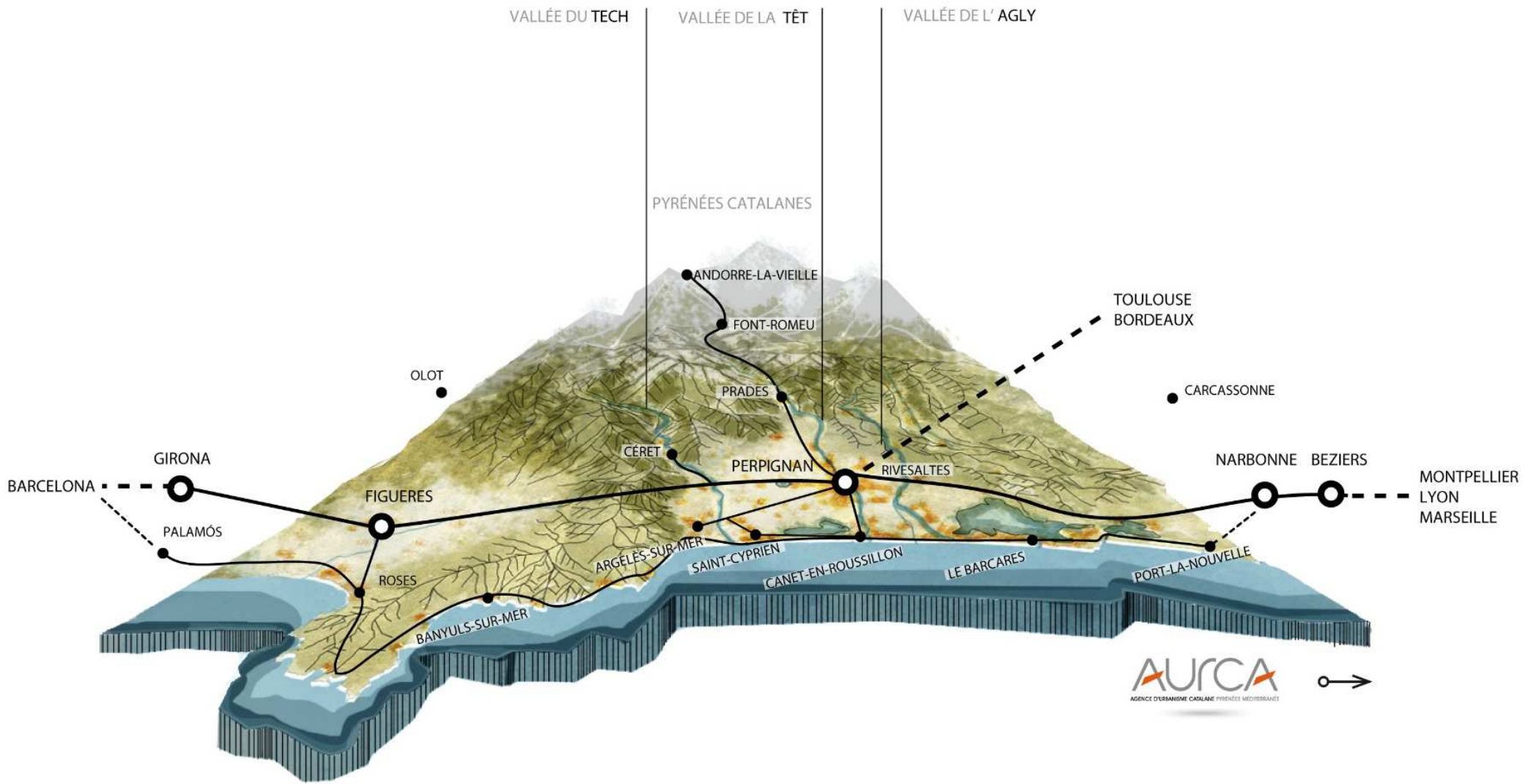
1
Territoire

6
Communes



SAINT-CYPRIEN

PROJET DE TERRITOIRE



Sommaire

PRÉAMBULE – UNE DÉMARCHE DE PROJET ENCLENCHÉE

4

- Une intercommunalité historique et de proximité
- Une intercommunalité en transition
- Une intercommunalité qui s'engage dans une démarche de projet de territoire

PARTIE I – SUD ROUSSILLON, TERRITOIRE ET ORGANISATION

9

Sud Roussillon, au cœur du littoral catalan

10

Sud Roussillon, un territoire attractif, une identité marquée

12

Sud Roussillon, un cadre de vie privilégié

16

Sud Roussillon, engagée dans la transition écologique et énergétique

18

Sud Roussillon, une constellation de bourgs-centres

22

Sud Roussillon, partie prenante du SCOT Plaine du Roussillon

26

PARTIE II – LES TROIS AMBITIONS STRATÉGIQUES DU PROJET DE TERRITOIRE

29

Ambition 1 – *Accueillir* RENFORCER LES CENTRALITÉS, REMOBILISER LES CŒURS DE VILLAGES, ET RECHERCHER LA QUALITÉ URBAINE POUR GARANTIR UNE MEILLEURE COHÉSION TERRITORIALE

33

Ambition 2 – *Rayonner* BASCULER D'UN TOURISME TRADITIONNEL QUASI-EXCLUSIVEMENT BALNÉAIRE À UN TOURISME DURABLE ET DIVERSIFIÉ

39

Ambition 3 – *Coopérer* S'INSCRIRE DANS LES GRANDES DYNAMIQUES TERRITORIALES DANS LE CADRE DE PARTENARIAT DE PROJETS

45

Une démarche de projet enclenchée

Une intercommunalité historique et de proximité

La Communauté de communes Sud-Roussillon, premier EPCI des Pyrénées-Orientales effectif au 01^{er} janvier 1993, regroupe 6 communes et 22 199 habitants permanents autour de la ville-centre de Saint-Cyprien et ses 10 412 habitants. L'été, cette population est décuplée et avoisine les 100 000 résidents.

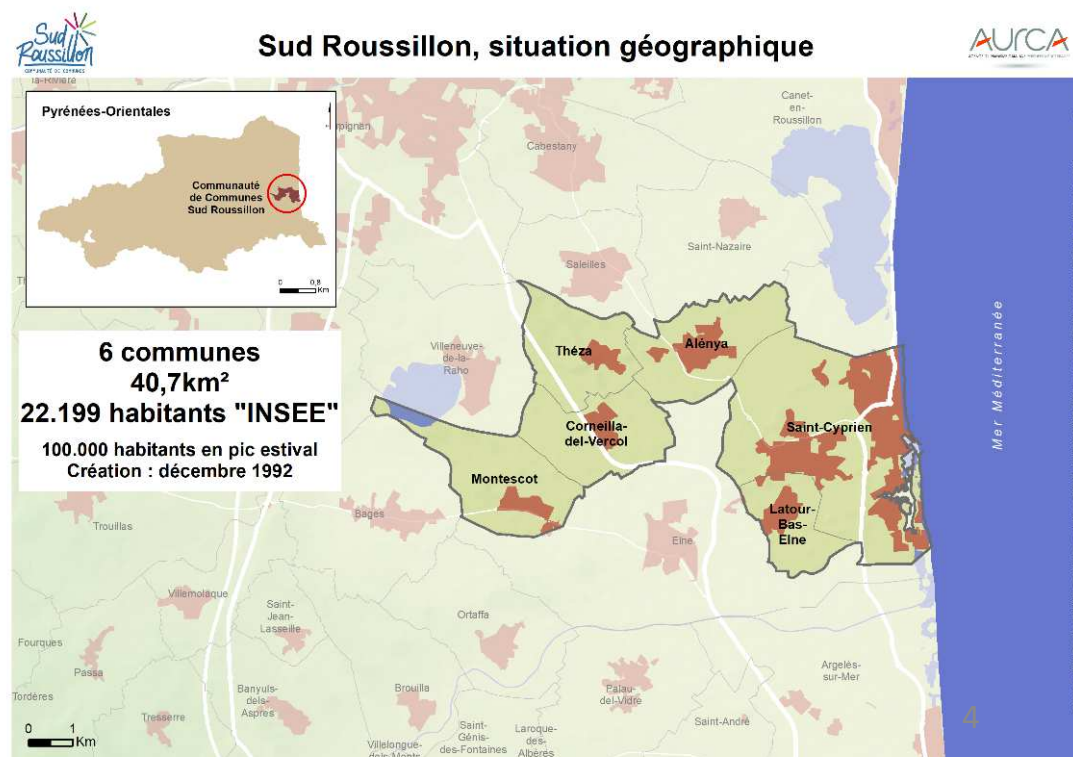
Historiquement, l'EPCI s'est attaché à viser un développement harmonieux, respectueux des identités des communes qui le composent, autour de la mise en œuvre rigoureuse des compétences classiques dévolues à une intercommunalité de proximité (eau, assainissement, gestion des déchets, etc.).

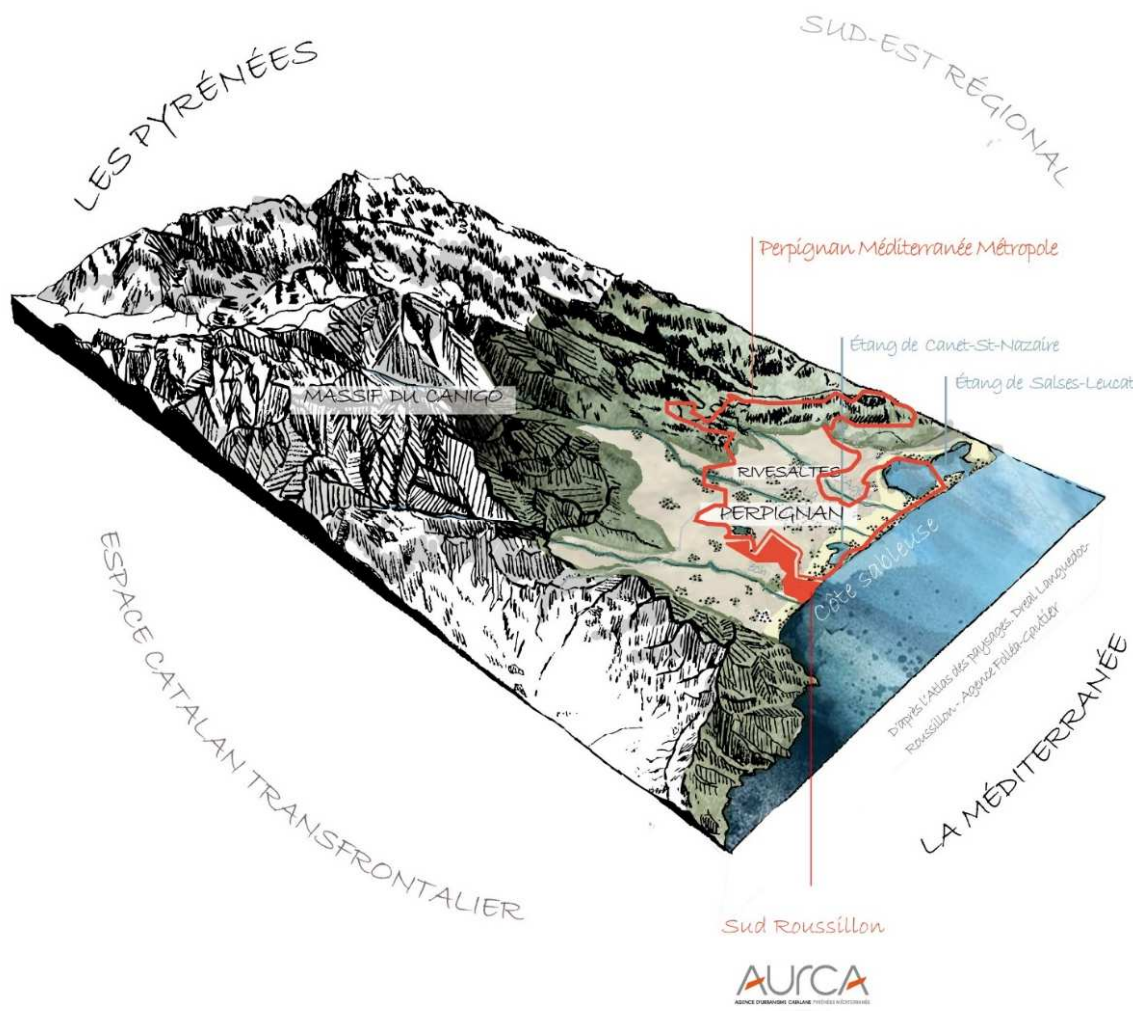
Une intercommunalité en transition

La politique menée depuis plusieurs années vise désormais à poursuivre deux objectifs stratégiques :

1) Conforter l'économie touristique des activités littorales en misant sur la requalification des espaces et équipements existants, la valorisation du patrimoine et des richesses culturelles et la mise en place d'activités complémentaires aux activités balnéaires.

2) Diversifier l'économie et les gisements d'emplois, par la mise en place d'une stratégie de développement encourageant les initiatives privées, l'implantation de nouvelles activités et l'incubation d'entreprises en





Une intercommunalité littorale qui s'engage dans une démarche de projet de territoire

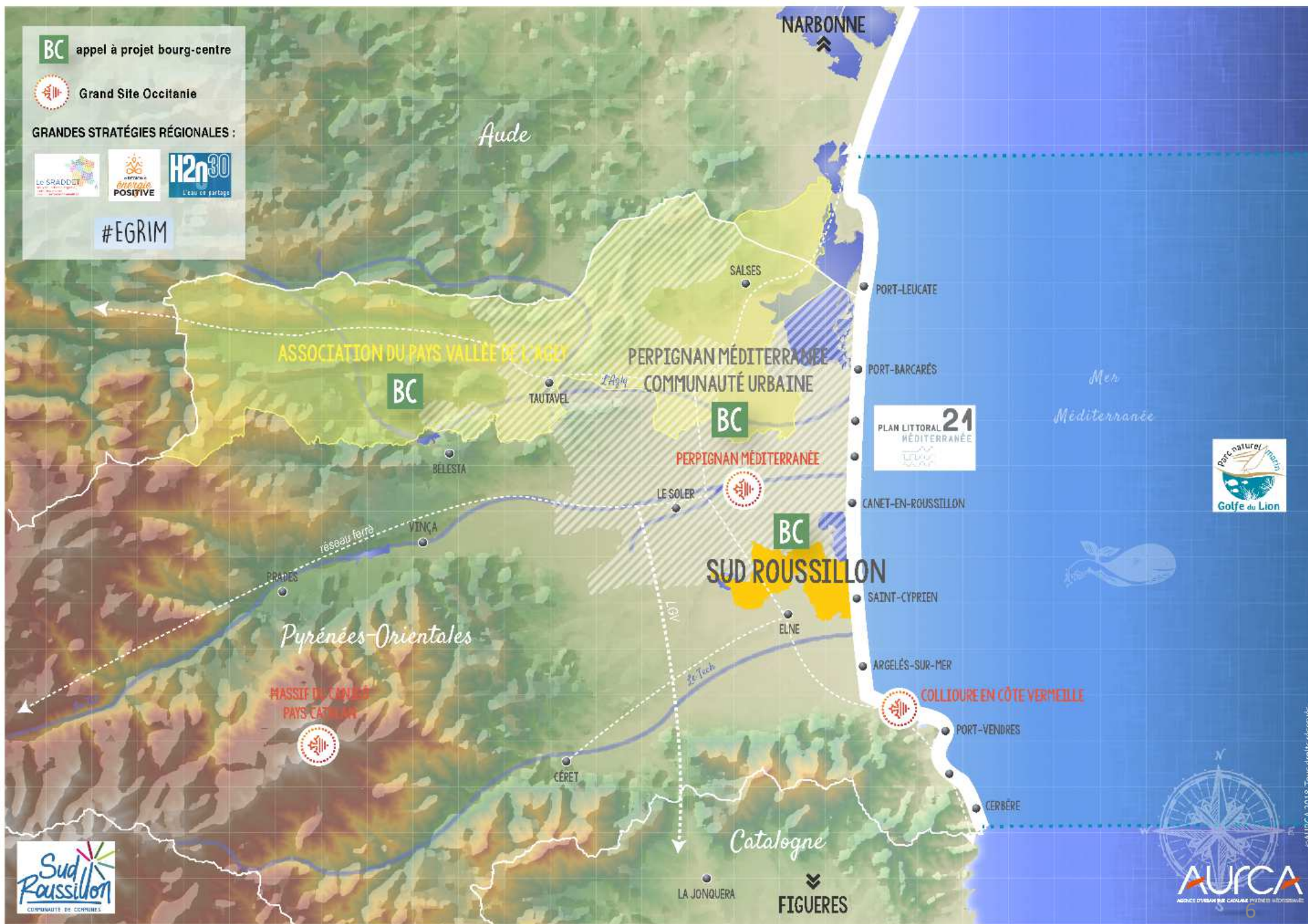
Dans le cadre de ses compétences et du confortement de sa stratégie de développement, **Sud Roussillon a souhaité se doter d'un projet de territoire.**

Ce projet dynamique s'articule autour de **quatre « pré-requis » garants de la vision partagée des élus** des six communes fédérées :

- 1/ **Confirmer l'identité de ce territoire** au sein de la plaine du Roussillon;
- 2/ **Poursuivre l'affirmation de la stratégie économique** autour d'un développement territorial raisonné et solidaire;
- 3/ **Inscrire l'action communautaire dans les dynamiques roussillonnaises** (SCOT, etc.) **et régionales** (Plan Littoral 21, dispositif Bourgs-centres, SRADDET « Occitanie 2040 », GSO, REPOS 2050, H2O 2030, EGRIM, etc.) ;
- 4/ **Constituer un outil de dialogue et d'articulation avec les communautés voisines.**

Cette vision commune de l'avenir du territoire, fil rouge adaptable et évolutif, permet de **préciser les grands axes d'intervention de la stratégie communautaire** autour notamment du grand projet urbain et portuaire de Saint-Cyprien, de la définition de la stratégie de développement et valorisation des bourgs-centres et de reconquête des centres-bourgs de Sud Roussillon (dossiers communaux : plans stratégiques d'ensemble), la réalisation et mise en œuvre un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), ou encore le confortement de la stratégie de développement économique, autour d'un volet tourisme renouvelé.

LE PROJET DE TERRITOIRE DE SUD ROUSSILLON EN SYNERGIE AVEC LES GRANDES STRATÉGIES RÉGIONALES



©AUFCA 2018. Tous droits réservés.



SUD ROUSSILLON
territoire et organisation

Sud Roussillon, au cœur du littoral catalan

Un pôle majeur de la plaine du Roussillon, en lien avec ses territoires voisins

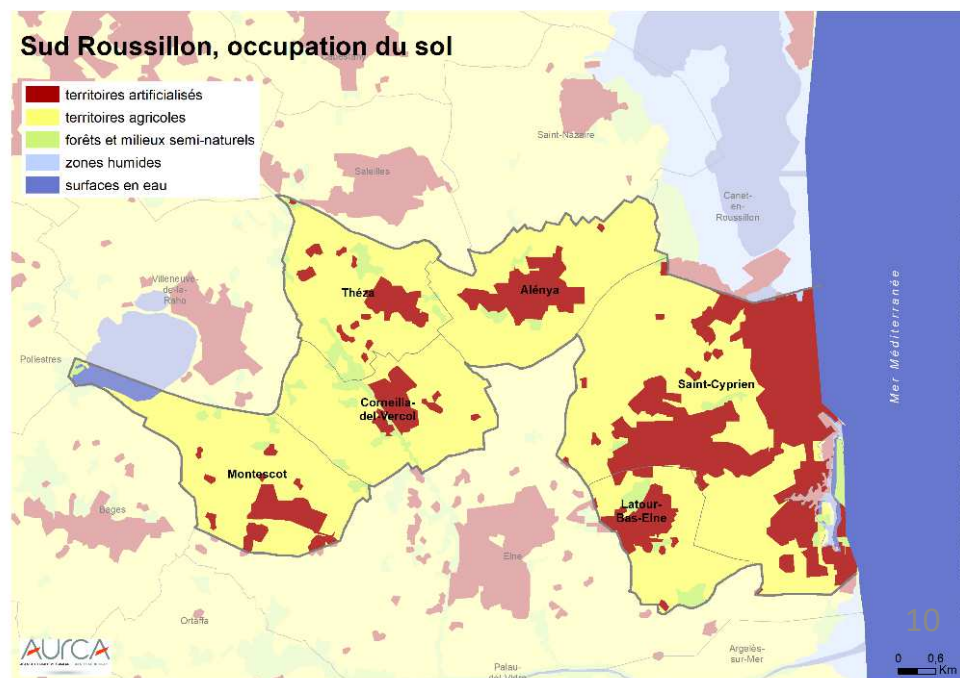
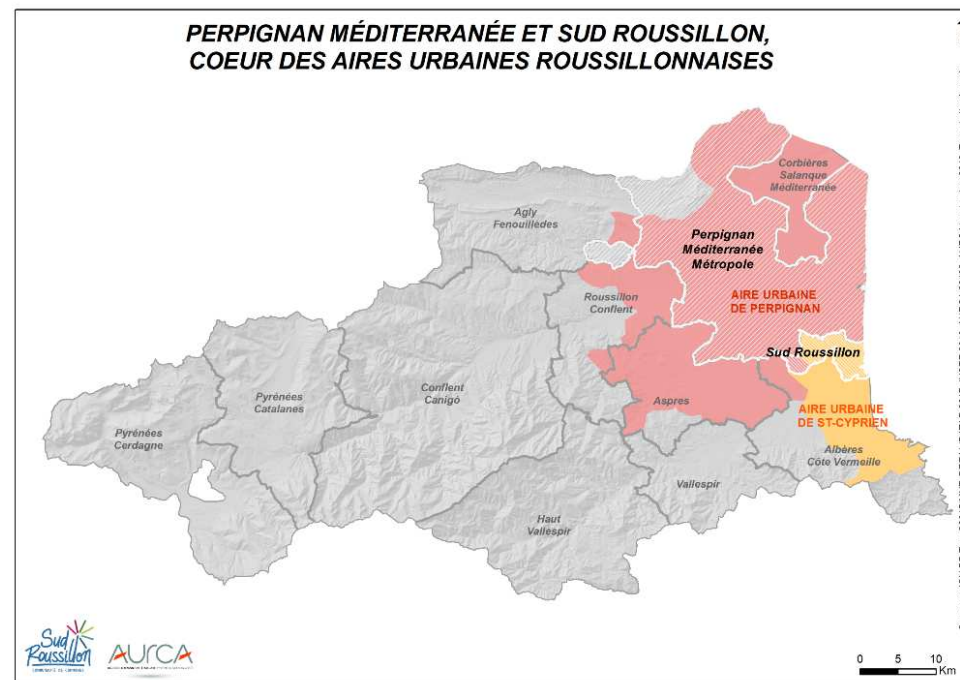
Sud Roussillon occupe une place singulière dans le paysage roussillonnais. Elle forme une articulation entre le territoire urbain de Perpignan Méditerranée Métropole, et la zone frontalière de la Communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibérés. Elle est le cœur battant de la plaine du Roussillon, en lien direct avec la mer. Notre Communauté joue donc un rôle de transmission avérée entre les deux autres territoires et participe activement à la métropolisation du Roussillon.

Un territoire diversifié, structuré, et multipolarisé

Sud Roussillon est un condensé de la plaine du Roussillon autour d'espaces naturels, agricoles et littoraux de valeur. Son territoire est structuré Est-Ouest sur le bassin versant de l'Agouille de la mer, et par une desserte en peigne RD612-RD22 reliant les deux grands axes Nord-Sud qui créent l'accessibilité du territoire (RD914 et RD81 sur le littoral).

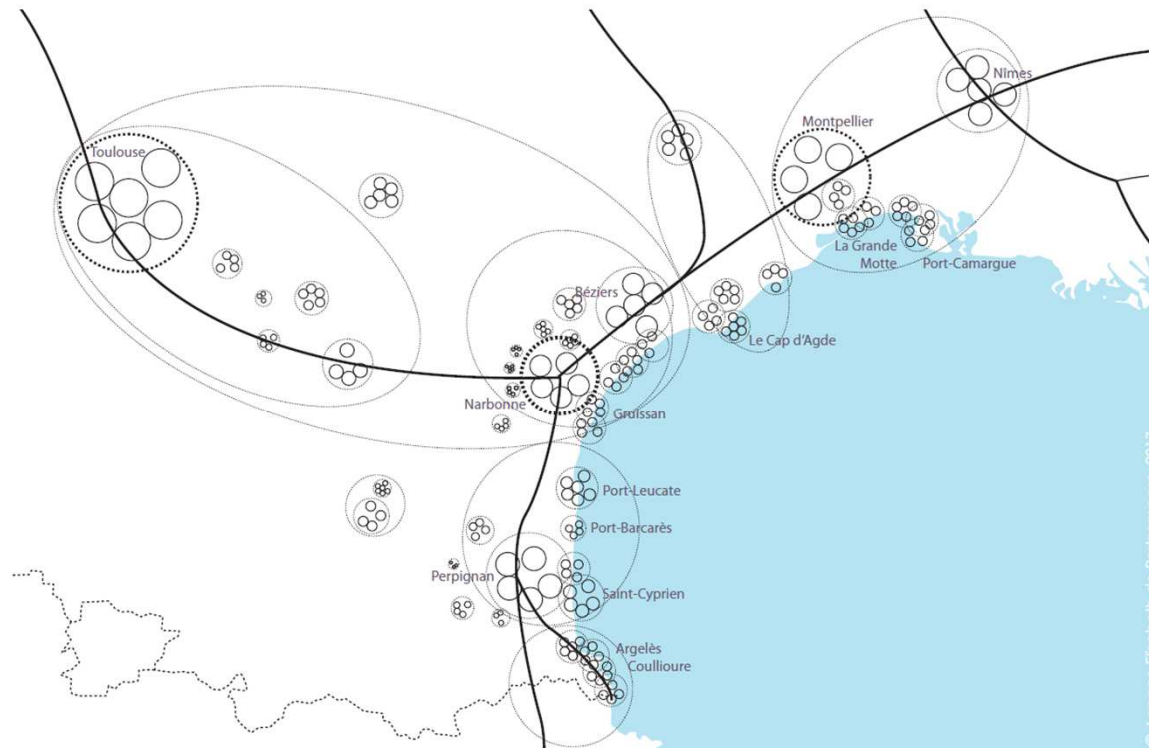
Son armature territoriale est structurée par le « bipôle » Saint-Cyprien – Latour-Bas-Erne et leurs 12 860 habitants cumulés, assorti de quatre autres communes ayant chacune une fonction de centralité avérée (Corneilla-del-Vercol, Alenya, Théza, Montescot).

Sud Roussillon est un territoire multipolarisé, indépendamment des périmètres administratifs ou de projets. L'articulation avec Perpignan et son cœur de métropole, ou encore les liens fonctionnels forts avec Elne, Canet-en-Roussillon ou Argelès-sur-Mer en témoignent.



► L'emboîtement de l'écosystème territorial de Saint-Cyprien et Sud-Roussillon dans la plaine du Roussillon et l'espace métropolitain de Perpignan

In Rapport final MISSION LITTORAL 21, page 10, avril 2017, 2Portzamparc



Une démarche holistique : le principe d'emboîtement des écosystèmes territoriaux



◀ Réciprocité et cohérence littoral-rétrolittoral pour Saint-Cyprien et Sud-Roussillon dans la plaine du Roussillon et l'espace métropolitain de Perpignan

In Rapport final MISSION LITTORAL 21, page 29, avril 2017, 2Portzamparc

Un territoire attractif, une identité marquée

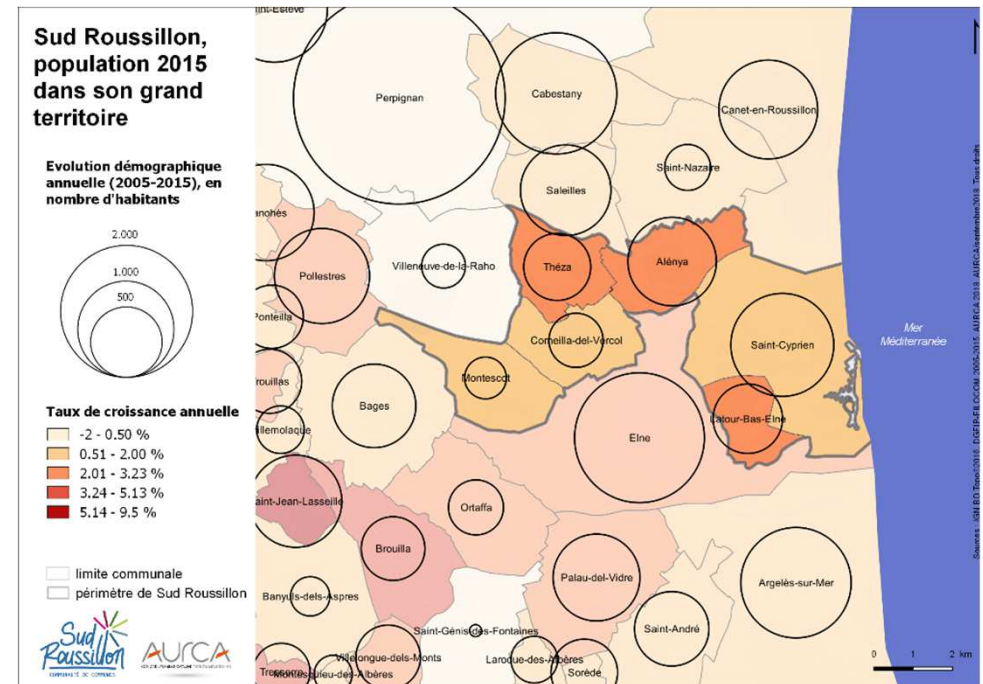
Un territoire démographiquement attractif

Sud Roussillon est un territoire démographiquement dynamique, bénéficiant à la fois de l'attractivité de son littoral, de la persistance d'espaces agricoles et ruraux, et de la périurbanisation perpignanaise.

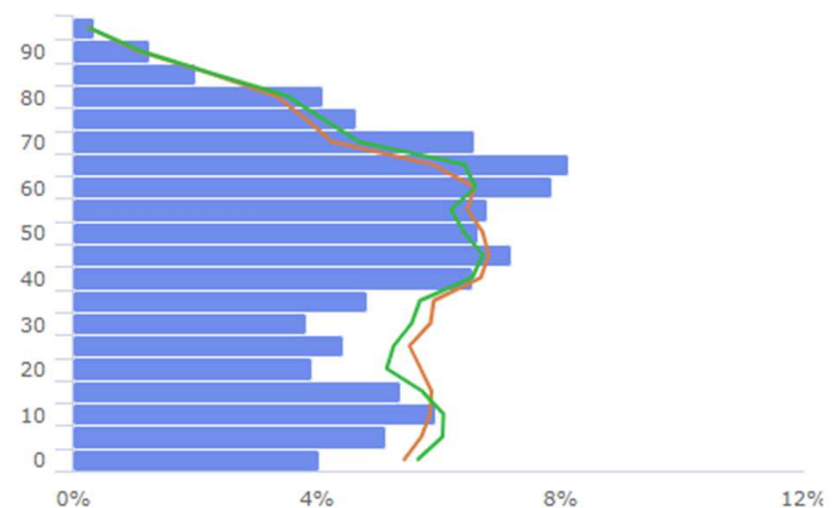
L'amélioration de l'accessibilité routière à Perpignan et au cœur de métropole accentue ce phénomène. Entre 2010 et 2015, l'INSEE estime une croissance annuelle de population de +1,1% (Taux de croissance annuel moyen - TCAM), sur la base du seul solde migratoire, et en partie abondée par un taux d'habitat permanent qui progresse (38% de résidences principales en 1999, 45,7% en 2015). Sur la base des données issues des fichiers fiscaux, dans lequel ce taux est supérieur, le TCAM projeté pour la période 2020-2035 est de +1,4% par an. Un enjeu se fait jour quant à l'accueil raisonné de population et la création de logements dans le respect de l'identité spécifique de Sud Roussillon.

Un territoire en proie au vieillissement

La répartition par tranche d'âge de la population de Sud Roussillon (histogrammes bleus) laisse apparaître une structure démographique âgée au regard de celle du territoire régional (ligne orange) ou de la plaine du Roussillon (ligne verte). Cela suppose des besoins spécifiques en matière de commerces, services et équipements et une nécessaire poursuite de la politique de mise en accessibilité des équipements et espaces publics. Par ailleurs, la moindre représentativité des classes d'âge d'actifs de 20 à 45 ans milite pour une revitalisation des six centralités dans la grande plaine du Roussillon.



Pyramide des âges

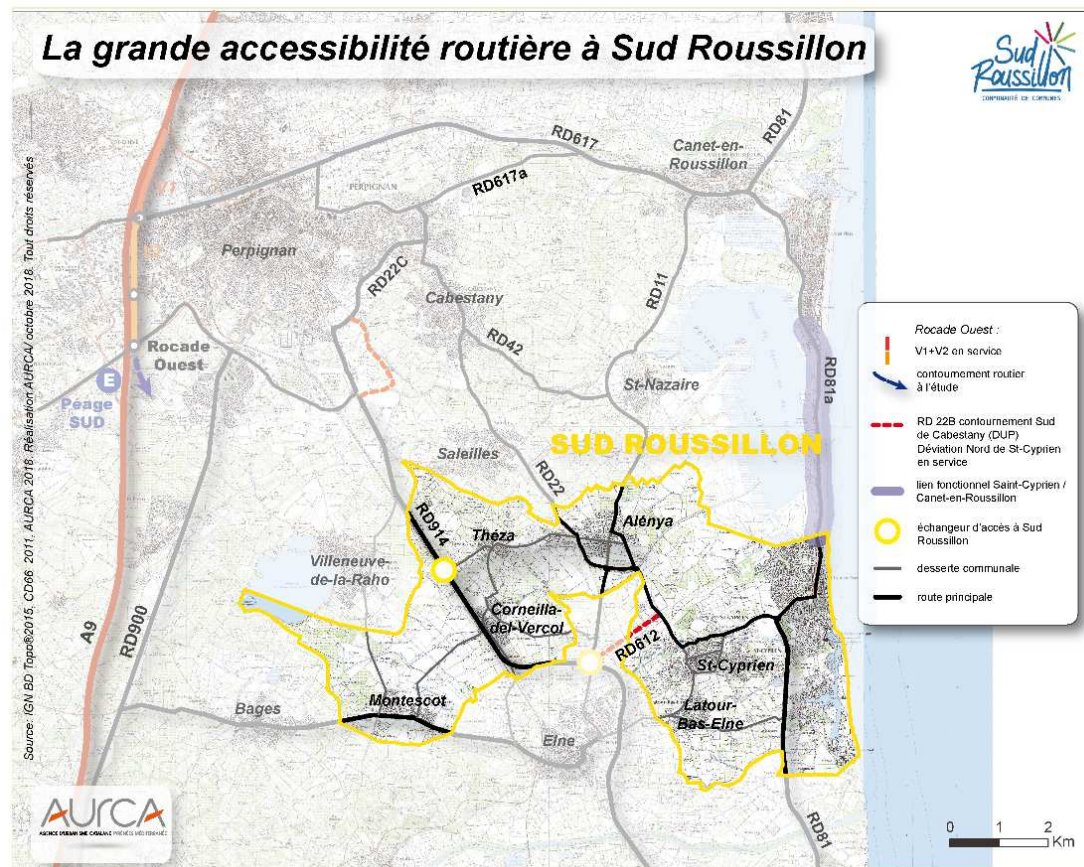


Une bonne accessibilité mais qui reste perfectible dans un contexte de forte saisonnalité

La **grande accessibilité routière** à Sud Roussillon s'est **améliorée mais reste perfectible**. Le territoire est principalement accessible par la RD914 de Perpignan à la Côte Vermeille, réaménagée en 2x2 voies dans les années 1990. Son offre de service a encore progressé dernièrement avec l'amélioration de la Rocade Sud et la mise en service de tronçons de Rocade Ouest de Perpignan. La desserte de Sud-Roussillon se réalise depuis les échangeurs de Théza et d'Elne. Par le littoral, la RD81-81A permet une seconde desserte efficace. Ces deux grands axes sont reliés par la RD612 prolongée par la RD22. Un maillage de RD prend ensuite le relais pour une desserte plus fine mais **chargée en période estivale**.

Sud Roussillon n'est pas concernée par une desserte ferroviaire. Néanmoins, la **proximité immédiate de la gare d'Elne**, desservie par les trains régionaux et par le train de nuit Paris-Cerbère, où encore celle de la gare TGV® de Perpignan garantissent un certain niveau d'accessibilité. En parallèle, Sud Roussillon n'est pas autorité organisatrice de mobilité, mais est concernée par l'**offre de cars interurbains de la Région** (LiO) renforcée en période estivale (« bus d'été »). En appui, la ville de Saint-Cyprien développe une desserte car dénommée **Cypobus**. Cette offre paraît toutefois en deçà des enjeux de mobilités pour un tel territoire.

Un maillage cyclable se renforce en lien avec l'**Eurovélo8 « La Méditerranée à vélo »**, itinéraire cyclotouristique européen « d'Athènes à Cadix », et le label associé « Accueil vélo ». À Saint-Cyprien, cet axe est complété par une variante qui permet de valoriser le patrimoine et le village.



L'Eurovélo 8 est complétée d'aménagements communaux et communautaires (axes en site propre, axes partagés, expérimentation « chaucidou », etc.) et se verra enrichi de la connexion avec la **future voie verte de l'Agouille de la Mar**. Ce maillage reste à développer pour constituer un atout supplémentaire dans la destination « Sud Roussillon » et pour devenir au quotidien une réelle alternative à la voiture.

Une autre voie européenne, l'**EuroRando 12**, passe également par Saint-Cyprien, quasiment sur le même tracé que l'EuroVélo 8. Le dossier est en cours, avec la Fédération française de Randonnée.

Une identité économique porteuse mais en transition

Saint-Cyprien est l'une des stations bénéficiaires du Plan Racine. Ainsi le tourisme balnéaire et de loisirs, et l'économie présentielle qui gravite autour, marque fortement le profil économique communautaire. Sud Roussillon accueille 2409 établissements pour 3046 emplois salariés selon l'INSEE au 31/12/2015. L'indice de concentration de l'emploi, en dessous de 100, atteste logiquement d'un profil plus résidentiel que productif. Un enjeu majeur apparaît ici, en lien avec la mutation nécessaire du modèle touristique balnéaire, et la mobilisation des atouts des communes rétro-littorales.

La nouvelle identité économique communautaire, autour du tourisme, du nautisme, du numérique, etc. reste donc à fortifier au sein du nouveau contexte régional. Elle devra s'établir en complémentarité avec le positionnement des territoires voisins, en anticipation des opportunités à venir et des nouvelles aspirations des habitants, usagers, consommateurs, entrepreneurs, et dans un contexte de métropolisation de la plaine du Roussillon où certaines fonctions urbaines vont jouer un rôle de plus en plus prépondérant dans le quotidien et l'attractivité (culture, loisirs, transports et logistique urbaine, recherche, etc.).

Le Port de Saint-Cyprien centralité majeure de l'économie touristique et nautique de Sud Roussillon

Saint-Cyprien connaît un développement démographique et économique sans précédent depuis 50 ans. A cette date, la ville est profondément recomposée et son organisation urbaine fortement orientée vers l'activité touristique. Un espace de

centralité, notamment autour du port de plaisance est créé. Son attractivité s'est renforcée au fil des ans. Troisième port de plaisance européen avec ses 2 200 anneaux et une nouvelle Capitainerie, le Port de Saint-Cyprien est aujourd'hui un pôle de centralité majeur dans la commune regroupant les activités nautiques, la plupart des commerces et restaurants de la ville. Il constitue le cœur battant de la ville littorale et de son animation estivale. Le quartier du Port de Saint-Cyprien, géographiquement situé au centre sur sa frange littorale, constitue donc un enjeu économique majeur pour l'avenir de la Ville, conditionnant à la fois son attractivité, son identité et son développement.

Le quartier du port de Saint-Cyprien est aujourd'hui l'enjeu d'une rédefinition de la politique touristique du territoire. Cet espace, qui sera le théâtre d'une recomposition urbaine de première ampleur, servira de plateforme de déploiement d'une nouvelle offre de destinations d'excellence s'appuyant sur les richesses du terroir local. Cette ambition traduit l'objectif de montée en gamme de la station, la prise en compte de la profonde transformation de la consommation touristique et la volonté de favoriser l'émergence d'un « tourisme à l'année ».





▲ Le port de Saint-Cyprien, troisième port de plaisance d'Europe. Photo : saint-cyprien-destination-odyssea.eu

Sud Roussillon, un cadre de vie privilégié

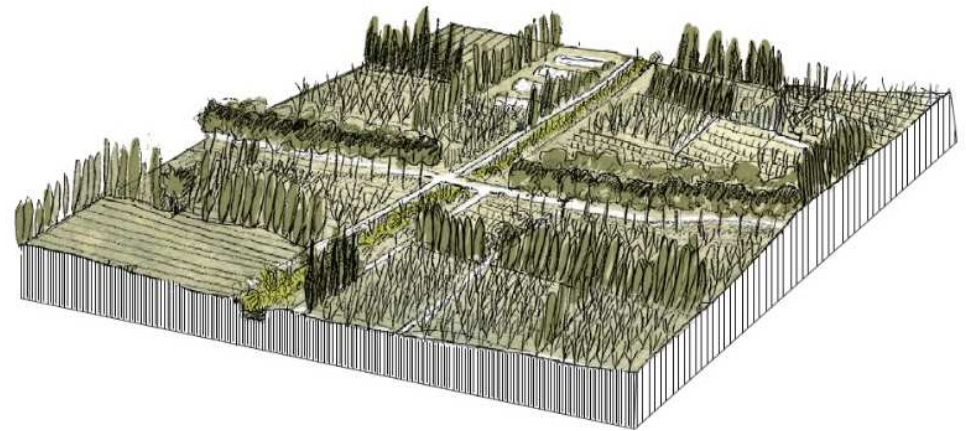
Un socle paysager d'intérêt...

Sud Roussillon s'inscrit à cheval sur deux grands ensembles paysagers, à savoir la plaine agricole du Roussillon matérialisée localement par un espace bocager d'intérêt, et la côte sableuse et lagunaire nord-catalane. Ces deux grandes entités constituent ainsi l'armature paysagère de la Communauté et le support en réflexion de circuits touristiques autour du vin et de la vigne (plaine agricole) et de la pêche (côte).

... bordé et parcouru par l'eau

Sud Roussillon est baignée par la Mer Méditerranée, mais est également concerné par la zone humide de l'étang de Canet-Saint-Nazaire. La Communauté est encadrée par le voisinage du fleuve côtier Tech au Sud et du Réart au Nord. Le territoire communautaire est par ailleurs parcouru par l'Agulla de la mar qui, comme le Réart, se jette dans l'étang de Canet. Il convient de signaler que la Communauté est concernée par un micro-paysage de dépression humide, la Prade de Montescot.

Sud Roussillon est parcouru par un réseau de canaux, au premier rang desquels le Canal d'Elne, qui irriguent les secteurs de maraîchage et d'arboriculture. Outre son rôle dans la structuration du territoire, ce patrimoine représente un potentiel important pour valoriser la qualité paysagère, améliorer la qualité de vie, développer les liaisons douces et les circuits touristiques ou encore développer le capital attractif et identitaire du territoire.



Une ambiance végétale urbaine conséquente

De grands espaces de nature en ville ponctuent le territoire communautaire. Peuvent être cités le Jardin des plantes ou encore le Grand parc de la Prade à Saint-Cyprien, le Parc Écoiffier à Alenya, le parc des abords de l'Agulla de la mar à Corneilla-del-Vercol, ou encore le parc dels quinze olius à Théza, etc.

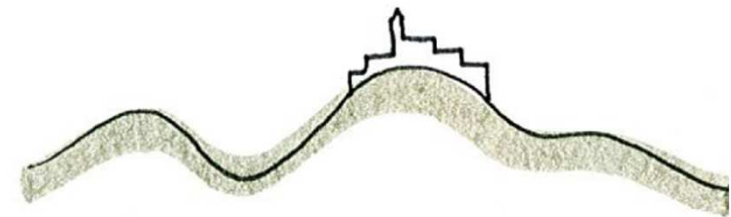
Toute une série de petits espaces de loisirs et de détente (aires de jeux, bouledromes, squares, etc.) complètent le panorama, tout comme les berges de cours d'eau ou de canaux, ou encore les voies arborées à l'image de l'avenue Armand Lanoux de Saint-Cyprien.

La plage joue également un rôle particulier, tout comme les espaces naturels périphériques, en partie accessibles.

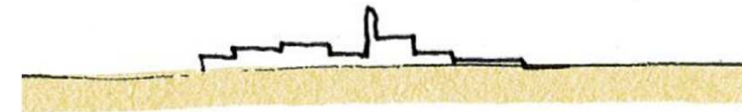
Un riche patrimoine religieux

Trois types de sites d'implantation villageoise cohabitent à Sud-Roussillon et sont le support de formes bâties d'intérêt, à l'image de la cellera, espace consacré autour de l'église qui donne une identité et un génie des lieux aux cœurs de villages concernés (Corneilla-del-Vercol, Latour-Bas-Elne, Montescot, Théza).

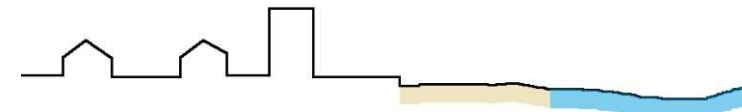
Les églises paroissiales de chacune des communes, mais aussi les chapelles disséminées (Villerasse à Saint-Cyprien, chapelle du Paradis à Corneilla-del-Vercol) participent d'un patrimoine religieux d'intérêt.



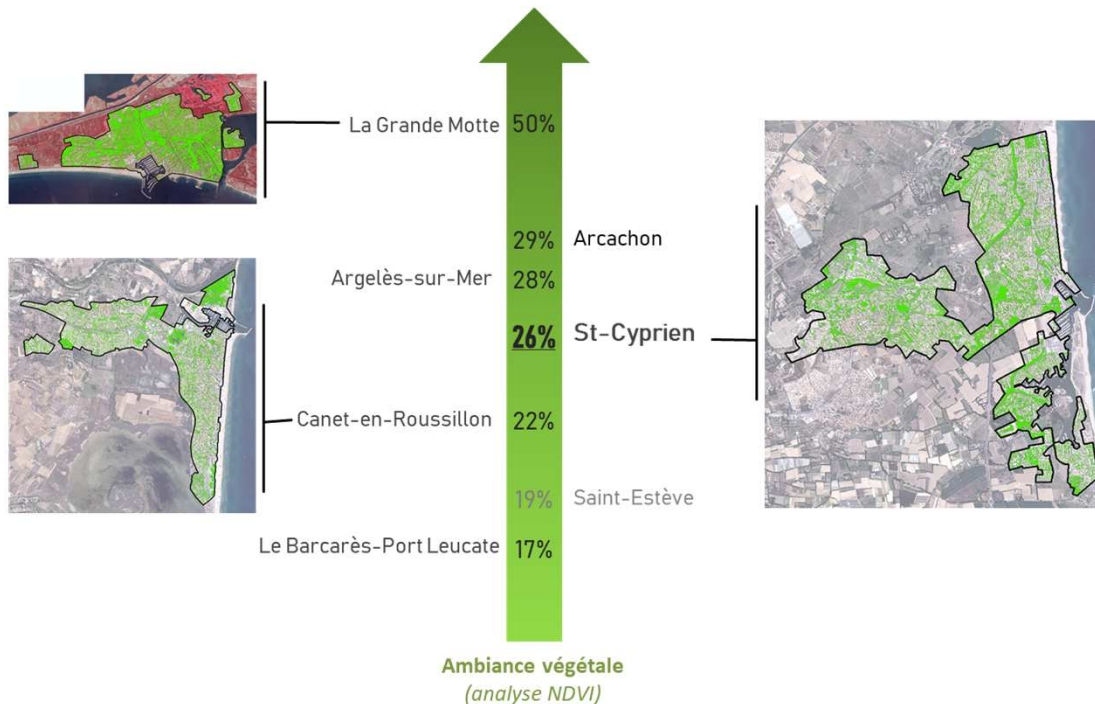
Site en promontoire. Corneilla-del-Vercol, Saint-Cyprien village.



Site de plaine. Alenya, Latour-Bas-Elne, Montescot, Théza.



Site littoral. Saint-Cyprien plage.



Un patrimoine viticole et historique d'intérêt

Plusieurs mas si caractéristiques de l'architecture catalane, parfois sur le site d'anciens châteaux comme le Mas Blanc à Alenya, ou le Mas Avall Ric à Montescot, et en lien avec le développement viticole florissant du XIXème siècle, contribuent également à la richesse patrimoniale et culturelle forte de Sud Roussillon. Les caves Écoiffier d'Alenya en attestent.

Le château féodal de Corneilla-del-Vercol, privé, ou encore la tour d'en Bolt à Saint-Cyprien, unique vestige d'un hôpital datant du XIVème siècle, complètent ce rapide tour d'horizon patrimonial.

▲ Une ambiance végétale de Saint-Cyprien qui atteint les 26% de l'emprise de la zone urbaine (sur l'échelle NDVI). Évaluation du niveau de « végétalisation » de la zone urbaine appréhendée à travers l'indice de végétation NDVI (Normalized Difference Vegetation Index) issu du traitement de photographies aériennes et limitée à la zone urbanisée.

Sud Roussillon, engagée dans la transition écologique et énergétique

Les marchés publics passés par Sud Roussillon sont désormais écoresponsables et intègrent un critère environnemental pondéré.

Création et réhabilitation de bâtiments intercommunaux

Sud Roussillon oriente ses bâtiments en HQE ou écoconstruction (et même à énergie positive) sous des notions de réalisation de chantier vert et en coût global. Des actions directes d'aménagements durables concernent les matériaux utilisés, l'isolation par l'extérieur, des toitures terrasses et/ou végétalisées, l'éclairage led, l'installation de pompes à chaleur avec entretien régulier, des vitrages anti-UV et basse émissivité, la gestion par centrale informatisée intelligente, l'eau chaude sanitaire solaire, etc.

Production d'énergie renouvelable

Un projet de 7 hectares sur des délaissés fonciers intercommunaux est actuellement à l'étude pour accueillir une ferme photovoltaïque sur le territoire de Saint-Cyprien (production annuelle totale estimée de 7,95 GWh par an, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle moyenne d'environ 1700 foyers en France).

Éclairage public

Sud Roussillon a équipé ses 179 armoires d'énergie électrique d'horloges astronomiques. Les sources lumineuses obsolètes et énergivores (« ballons fluos mercure », iodore, sodium) sont remplacées au fur et à

mesure par des appareillages de technologie led à raison d'un investissement annuel minimum de 250 000€ avec télégestion/régulation/variation à distance.

Eau potable

Des recherches de fuite sont quotidiennement effectuées pour améliorer le rendement des réseaux de distribution. Nous disposons aussi d'une équipe d'astreinte en régie 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 domiciliée sur le territoire pour stopper toute fuite importante en moins de 15 minutes. Un partenariat a été établi avec la population Maasaï au Kenya pour la desserte en eau potable des villages et des écoles.

Eaux usées

Sud Roussillon porte actuellement un projet de site pilote en partenariat avec l'Agence de l'Eau et le Département visant à réutiliser les eaux de contre lavage de la piscine intercommunale et les eaux usées traitées de la station d'épuration à destination de divers usages (golf, nettoyage de voiries, nettoyage des véhicules, arrosage urbain, etc.).

De plus, une auto surveillance des stations d'épuration permet de parer à toute pollution accidentelle de déversement dans le milieu naturel.

Eaux brutes

La politique de la Communauté de Communes en matière d'eaux brutes permet actuellement d'économiser l'eau potable destinée à la consommation humaine et lui préférer une eau issue du pluvial à des fins d'arrosage et d'irrigation.



Voirie

Sur Roussillon tisse un réseau conséquent de sentiers multi usages pour les déplacements doux afin de limiter l'utilisation de véhicules thermiques et promouvoir la pratique marche-vélo. De même, des circuits adaptés ont été étudiés, proposés et conçus avec les acteurs du territoire pour la promotion des balades équestres.

Un gros effort a été mené sur la mise en accessibilité de tous les espaces publics.

Une majeure partie des travaux de voirie comportent des matériaux recyclés. Tous les aménagements bois sont issus de filière adaptée (FSC, ...). Nos enrobés sont essentiellement mis en œuvre par basse température. La peinture routière utilisée ne comporte pas de solvant nocif ou est à base d'eau.

Éco-mobilité

Sud Roussillon a orienté son parc automobile vers du 100% électrique. Chaque année, ce sont ainsi 1 à 2 véhicules électriques qui viennent remplacer un parc diesel. Des bornes de recharge commencent à être déployées sur le territoire. Enfin, un projet solaire autonome de couverture et de recharge de notre parc de véhicules est actuellement à l'étude.

Espaces verts

Les services se sont équipés de matériel électrique (tronçonneuses, débroussailleuses, souffleurs, sécheurs, réciprocatrices, etc.) moins bruyant, sans vibration, plus léger, dégageant moins de CO2. En continuité de la charte 0 phyto, les herbes indésirables sont désormais traitées par l'implantation d'espèces tapissantes et par l'utilisation de brûleurs thermiques. Les pesticides ont été remplacés par des produits de bio contrôle. Les bassins d'orage sont entretenus sous la forme de conventions de pâture. Les nuisibles sont traités par des

pièges naturels à base de phéromones, par des pièges mécaniques ou par le biais de nichoirs.

Les espaces verts créés sont désormais constitués de plantes adaptées au climat et peu gourmandes en eau. En outre, un catalogue d'espèces indigènes a été diffusé auprès de la population.

Friches

Pour lutter contre les friches, un partenariat est établi avec la SAFER pour préempter et faire bénéficier aux agriculteurs de ces terrains. Une démarche similaire est menée avec le Département pour transformer certains de leurs délaissés routiers en prairies fleuries (actuellement 3 hectares) réalisées avec des plantes mellifères pour soutenir la biodiversité, et semées par le tissu scolaire intercommunal.

Déchets

Sud Roussillon est souvent citée en exemple pour sa compétence déchets : lutte contre le gaspillage, réduction des déchets à la source, édition de guides et consignes de tri, fourniture de composteurs à bas prix, formation et sensibilisation dans les écoles et en porte à porte par un agent interne « ambassadeur du tri », optimisation du nombre de tournées de collecte par logiciel informatique pour limiter l'émission de gaz à effet de serre, fourniture de containers de plus grande capacité pour favoriser le tri, mise en place de nombreuses colonnes enterrées et semi-enterrées chaque année pour l'apport volontaire du tri sélectif, du verre et même des ordures ménagères, installation de concepts innovants tels que le drive verre pour le dépôt du verre sans descendre de son véhicule aux entrées et sorties de ville pour favoriser le tri de ce flux, mise en place de collecteurs à vêtements sur plusieurs

sites à affluence des communes pour leur récupération, suivi de la fin de vie des déchets, tri sélectif, récupération des huiles usagées des cartons usagés chez les professionnels, déchèterie intercommunale modèle départemental et très bon élève pour la qualité de son tri, la diversité possible de collectes mais aussi le volume conséquent permettant de stabiliser la taxe.

Des étudiants perpignanais mobilisés pour encore faire progresser Sud Roussillon

En 2012, un groupe d'étudiants en Master 2 Urbanisme Habitat Aménagement Durable à l'UPVD a réalisé un diagnostic interne des services de la Communauté de Communes en vue de conforter les démarches existantes durables pouvant intégrer officiellement un Agenda 21 (pour mémoire, Alenya dispose d'un Agenda 21 labellisé et Saint-Cyprien a initié la démarche). Les conclusions ont été les suivantes : « *Sud Roussillon possède un panel d'actions s'inscrivant dans une démarche de développement durable... Elle est même en avance sur des objectifs d'actions d'Agenda 21 déjà réalisées... Ces actions montrent une volonté d'agir et un réel intérêt en faveur du développement durable de la part des élus et des agents intercommunaux...* ».

En 2013, un autre groupe d'étudiants de ce Master 2 a étudié et mis en place un Plan de Déplacements d'Entreprise dont bon nombre de notions ont été mises en œuvre (acquisition de vélos, covoiturage, garage à vélos, développement et raccordement de pistes cyclables, etc.).

Un PCAET en cours d'élaboration

Le Plan Climat Air Énergie Territorial permettra à Sud Roussillon de conforter, de renforcer et de dynamiser sa stratégie territoriale et sa volonté affichée dans un outil et un cadre réglementaire développé, mais plus encore de la partager et de la généraliser à l'ensemble des acteurs et des habitants de son territoire par une information, une sensibilisation, une animation, des préconisations, des actions, un suivi et une évaluation sur l'ensemble des thématiques transversales Climat, Air, Énergie et même au-delà, en vue de réduire sur son territoire les émissions de gaz à effet de serre, s'adapter au changement climatique, adopter une sobriété énergétique, assurer la qualité de l'air et développer les énergies renouvelables.

Avec l'ensemble des acteurs du territoire, la Communauté de Communes Sud Roussillon s'est fixée une stratégie large ayant pour objectif d'agir simultanément sur les secteurs émetteurs de GES à l'horizon 2020 et 2050, échéances qui doivent permettre d'envisager des transformations majeures, des évolutions de structure, des ruptures dans les comportements et les technologies grâce au travail prospectif et collectif engagé depuis 1992.

Axe stratégique n°1 : agir sur les comportements et favoriser les gestes écoresponsables pour diminuer de 5 à 10% les émissions de GES :

- Renforcer l'éducation à l'environnement à tous les niveaux scolaires et de formation ;
- Renforcer et valoriser les formations professionnelles sur les nouvelles techniques ;
- Mettre en place des moyens de sensibilisation, d'information et de mobilisation des particuliers à l'environnement.

Axe stratégique n°2 : rénover et construire durablement pour stabiliser les consommations d'énergie dans le bâtiment à 2020 :

- Engager un programme de rénovation thermique et énergétique de l'habitat ancien (parc privé, social, public et tertiaire) ;
- Construire des bâtiments économes (parc privé, social, public et tertiaire) pour 2020.

Axe stratégique n°3 : aménager et se déplacer autrement pour une efficacité énergétique en 2020 (diminuer les émissions de GES de 20% liées au transport par rapport à 2005) :

- Engager un urbanisme économe et durable du territoire ;
- Protéger les espaces agricoles et naturels, lutter contre les risques naturels et stopper la perte de la biodiversité ;
- Développer des transports économes en énergie et la mobilité alternative pour -20% d'émissions de GES en 2020.

Axe stratégique n°4 : produire et consommer durablement, stabiliser et recycler les déchets pour diminuer globalement de 20% les consommations d'énergie :

- Tendre vers une production durable et diversifier sur l'ensemble du territoire ;
- Tendre vers des pratiques de consommations durables et des modes d'achats écoresponsables ;
- Réduire, optimiser le traitement et le recyclage des déchets (la valorisation) ;
- Encourager le développement de nouvelles filières et la diversification en faveur de l'environnement.

Axe stratégique n°5 : assurer l'animation, le suivi et l'évaluation et la pérennité du PCAET :

- Assurer l'animation et la mise en œuvre du PCAET ;
- Assurer le suivi et l'évaluation du PCAET.

Des retours d'expérience positifs tels que le Conseil en Énergie Partagé (CEP), les Familles à Énergie Positive, un pôle de compétence « énergies renouvelables et économies d'énergie », une camionnette « anti-gaspi », une Charte d'engagements des partenaires

Sud Roussillon, une constellation de bourgs-centres

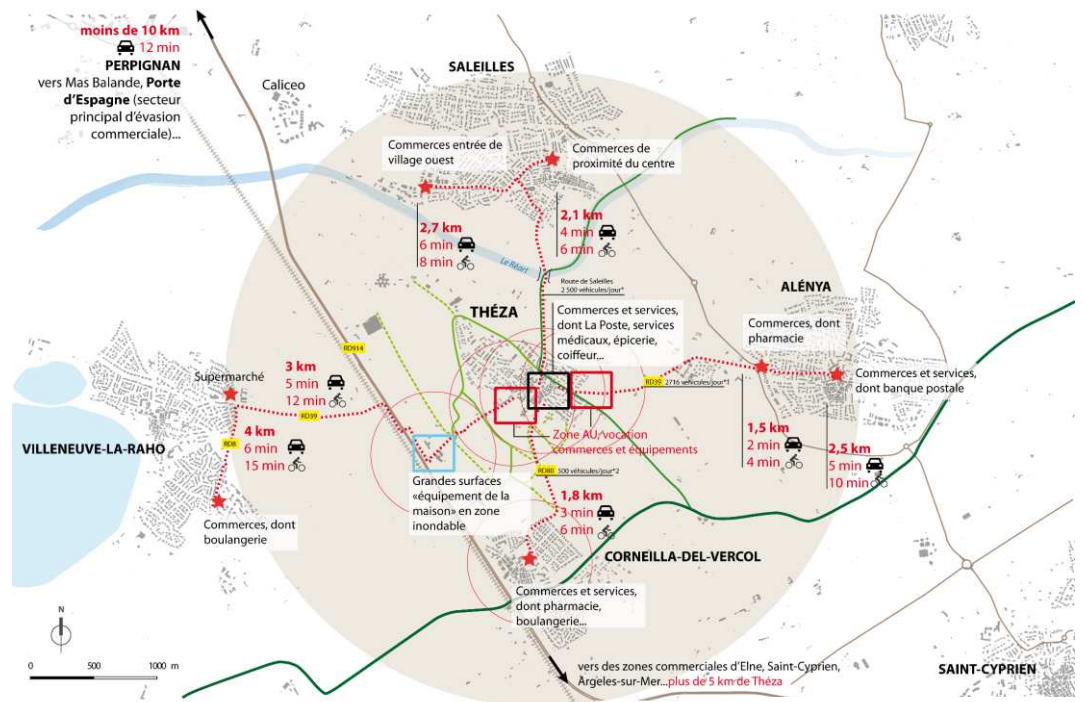
Situées à une dizaine de km au Sud-Est de Perpignan, dans la plaine agricole du Roussillon et à proximité de la RD914, les communes de Sud Roussillon, à l'exception notable de Saint-Cyprien, présentent les caractéristiques de communes périurbaines, à savoir majoritairement résidentielles et sous l'influence directe du pôle structurant qu'est Perpignan. Par ailleurs, elles conservent une tradition agricole très ancrée et vivante, qui caractérise leur cadre de vie en partage.

Toutes offrent des services pour répondre aux attentes des populations existantes, nouvelles mais également saisonnières dans les domaines des services aux publics, de l'habitat, de la petite enfance, de la jeunesse, de la santé, de l'accès aux commerces, des équipements culturels, sportifs, touristiques, de loisirs, etc.

Quatre communes remplissent une fonction de centralité vis à vis de leur environnement économique et social

Alénya est une commune de 5km² pour 3 466 habitants et 220 emplois salariés privés en 2015 selon l'INSEE. Elle jouit d'une palette variée de commerces et services, dont une pharmacie, et d'une petite zone artisanale. Dans le village, les caves Écoiffier avec leur parc, transformées en un centre culturel et de loisirs très actif, participe du rayonnement communal.

Pôles d'attractivité commerciale et de services pour plus de 16 000 habitants sur Théza et les communes voisines **AURCA**



▲ L'exemple de la centralité de Théza dans son environnement territorial de proximité

In Théza, Quelle stratégie urbaine pour le Théza d'aujourd'hui et de demain, AURCA 2018

REFERENCE TEMPS - DISTANCE par mode de déplacement

1 heure	25 km	
	15 km	
	4 km	
	500 m	8 min = 2 min
	2,5 km	5 min = 10 min

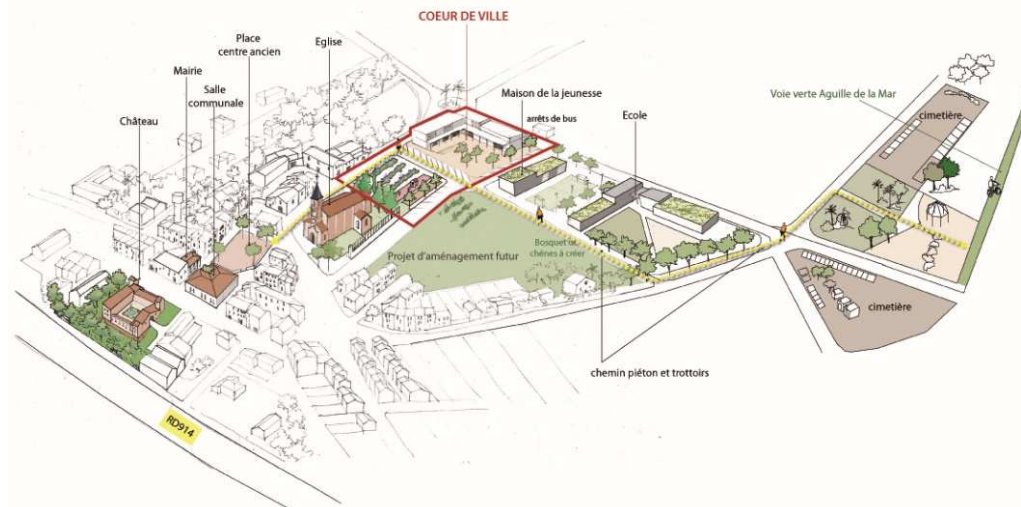
- Piste cyclable communale existante
- Piste cyclable communale en projet
- Projet de promenade intercommunale
- Projet voie verte Agouille del Mar

* Source comptage routier Conseil départemental P.O. année 2016 :
1/ lissée sur des observations annuelles.
2/ lissée sur une année pleine, donnant une moyenne.

Corneilla-del-Vercol est une commune de 5km² pour 2 211 habitants et 51 emplois salariés privés en 2015 selon l'INSEE. Son offre commerciale a bénéficié d'une politique communale volontariste, dans le cadre de l'opération « cœur de ville » qui a permis, par le regroupement de commerces et services sur un même site, de pérenniser des établissements en souffrance et de développer une offre jusqu'ici absente.

Montescot est une commune de 6km² pour 1 752 habitants et 73 emplois salariés privés en 2015 selon l'INSEE. La commune dispose de peu de commerces et services de proximité, mais jouit d'une petite zone commerciale occupée par un supermarché au droit de la RD612 et au cœur d'un triangle RD914/RD900 /rive gauche du Tech. À noter la présence d'un golf.

Théza est une commune de 5km² pour 1 910 habitants et 142 emplois salariés privés en 2015 selon l'INSEE. Quelques commerces et services ponctuent son centre ancien, et la proximité des communes voisines rendent accessibles les commerces et services manquants tels les GMS alimentaires ou les pharmacies (à Corneilla-del-Vercol ou Alenya). A noter que Théza dispose au droit de la RD914 d'une petite zone commerciale spécialisée dans l'ameublement. Deux équipements majeurs complètent son attractivité, à savoir le lycée agricole et la Clinique psychiatrique du Pré.



▲ L'opération « Cœur de ville » de Corneilla-del-Vercol

Le fort rayonnement du bipôle Saint-Cyprien – Latour-Bas-Elne

Saint-Cyprien est une commune de 16km² pour 10 412 habitants et 1 229 emplois salariés privés en 2015 selon l'INSEE. Plusieurs polarités communales concentrent commerces et services (village, bd Maillol, Rodin, Port, Centre commercial des Capellans). Pôle littoral du SCOT, toute une série d'équipements majeurs rayonnent bien au-delà de la commune et du territoire communautaire (équipement portuaire, collège, ensemble scolaire privé de la maternelle au lycée, parc aquatique, piscine couverte, complexe sportif Grand Stade-Les Capellans, jardin des plantes, golf, Casino, etc.).

Attenant à la partie village de Saint-Cyprien, **Latour-bas-Elne** est une commune de 3km² pour 2 448 habitants et 290 emplois salariés privés en 2015 selon l'INSEE. Elle jouit d'une petite offre commerciale et de services de proximité au village et au droit de la RD40, lien fonctionnel fort avec Saint-Cyprien. Sur cette même RD40, se déploie une zone commerciale tirée par deux supermarchés, une grande surface de bricolage, une grande enseigne de restauration rapide, et toute une série d'enseignes spécialisés.

Une pépinière d'entreprises « Sud Roussillon » couplée à un maillage de Zones d'activité économique

Depuis sa création, Sud Roussillon mène une politique économique active via notamment la création de zones d'activités, d'ateliers-relais et le développement de services aux entreprises. Huit zones garantissent donc l'accueil et le développement d'entreprises de toutes tailles, notamment en lien avec la volonté de chefs d'entreprises cherchant à relocaliser leur activité à Sud Roussillon pour favoriser le bien-être de leurs salariés : « le Béarn » et « la Colomina » à Alenya, « Les Aspres » à Latour-Bas-Elne, la ZAE de Montescot, ou encore le pôle nautique et aquatique de Saint-Cyprien et les zones « Tharaud », « Las Hortes » et « Becquerel » dans la même commune. Ces zones gravitent autour de la pépinière d'entreprises « Sud Roussillon » installée dans la ZAE des Hortes. Cette structure répond à une réelle volonté de satisfaire les besoins de différents porteurs de projets innovants et de prendre en compte les intérêts des entreprises. Elle développe un espace d'échanges assorti d'un Comité de pilotage qui se place au cœur de l'économie communautaire. À noter que Montescot abrite une entreprise importante spécialisée dans le conseil en systèmes et logiciels informatiques. La compétence action et développement économique a également permis à Sud Roussillon de sauvegarder des serres agricoles et de favoriser l'implantation d'un pôle bio.

Un tissu commercial mixte proximité-zones commerciales

Sud Roussillon est ponctuée de commerces et services de proximité comme l'atteste la base permanente des équipements de l'INSEE. Ces derniers maintiennent le dynamisme des cœurs villageois et sont l'un des axes

de réflexion de la politique communautaire de revitalisation des centres-bourgs et, à l'échelle communale, de leur fonction de centralité à géométrie variable (bourg-centre). Cette offre est complétée par les marchés de plein-air, les circuits courts agricoles ou encore la vente de poisson tous les matins au port de Saint-Cyprien. Sud Roussillon accueille par ailleurs deux zones commerciales d'importance, à Latour-Bas-Elne et Montescot, ainsi qu'une zone spécialisée dans l'équipement de la maison à Théza.

Une offre santé à parfaire

Au-delà de l'offre médicale prodiguée par les médecins généralistes et spécialistes, principalement établis à Saint-Cyprien, aucune clinique n'est implantée sur le territoire, à l'exception de la Clinique du pré à Théza, spécialisée en psychiatrie.

Une offre à destination des seniors se démarque via la présence d'EHPAD à Saint-Cyprien ou encore à Alenya, et de résidences personnes âgées sur le territoire, en lien avec les CCAS.

Une offre d'enseignement plutôt riche

L'offre à destination de la petite enfance est présente et se structure, à l'image de la crèche municipale d'Alenya, ou encore de la halte-garderie à Corneilla-del-Vercol. Un tissu d'établissements du premier degré (écoles et groupes scolaires) complété par des accueils de loisirs (maternelle et primaire), permettent à toutes les communes du territoire de scolariser leurs enfants. Un collège est présent à Saint-Cyprien, et un lycée d'enseignement général privé. En matière d'enseignement supérieur, il convient de signaler la présence du Lycée Agricole de Théza (LEGTA Garcia Lorca) qui fait écho au domaine expérimental horticole de l'INRA sis à Alenya. L'Institut nautique de Méditerranée initié par la CCI de Perpignan, et installé sur le port de Saint-Cyprien, forme les salariés de l'industrie nautique et les demandeurs d'emploi aux métiers de cette filière.

Une offre culturelle large

Au-delà de l'évènementiel, et de l'offre importante en période estivale en lien avec l'attractivité de Saint-Cyprien, plusieurs équipements ou services peuvent être mis en avant comme le musée d'art « Les collections de Saint-Cyprien », les Caves Écoiffier et les résidences d'artistes à Alenya, l'école de musique municipale de Saint-Cyprien ou encore le réseau de médiathèque de Saint-Cyprien, et bibliothèques d'Alenya, de Corneilla-del-Vercol ou encore de Montescot.

Une offre sportive de qualité et en développement

Sud Roussillon a la particularité de pouvoir s'appuyer sur une offre sportive de qualité et en développement multisports aux installations de haut niveau autour de la locomotive « Grand Stade - Les Capellans » de Saint-Cyprien, complexe sportif permettant l'accueil d'équipes professionnelles. L'espace Aquasud, piscine couverte intercommunale, propose des activités pour tous les publics (bébés nageurs, scolaires, nageurs amateurs ou confirmés, aquagym, etc.) et est assorti d'un espace détente. Les centres d'équitation (Centre hippique UDSIST, le Cheval andalou ou encore La Palouse « Équitation western ») ou encore l'Eurovélo8 font de Sud Roussillon une destination nature. En lien avec sa façade maritime, les centres et sites en lien avec les sports nautiques, notamment autour de la voile et du Catamaran dériveur (centre sport de mer UDSIS, Sport yachting plus, Hawaï Surfing, Yacht club, etc.) mais aussi la location de bateau, la pêche en mer, la planche à voile, le ski nautique, le jet-ski, le wakeboard bouée tractée, le kite surf ou encore le stand-up paddle complètent la palette d'une Communauté sportive et maritime.



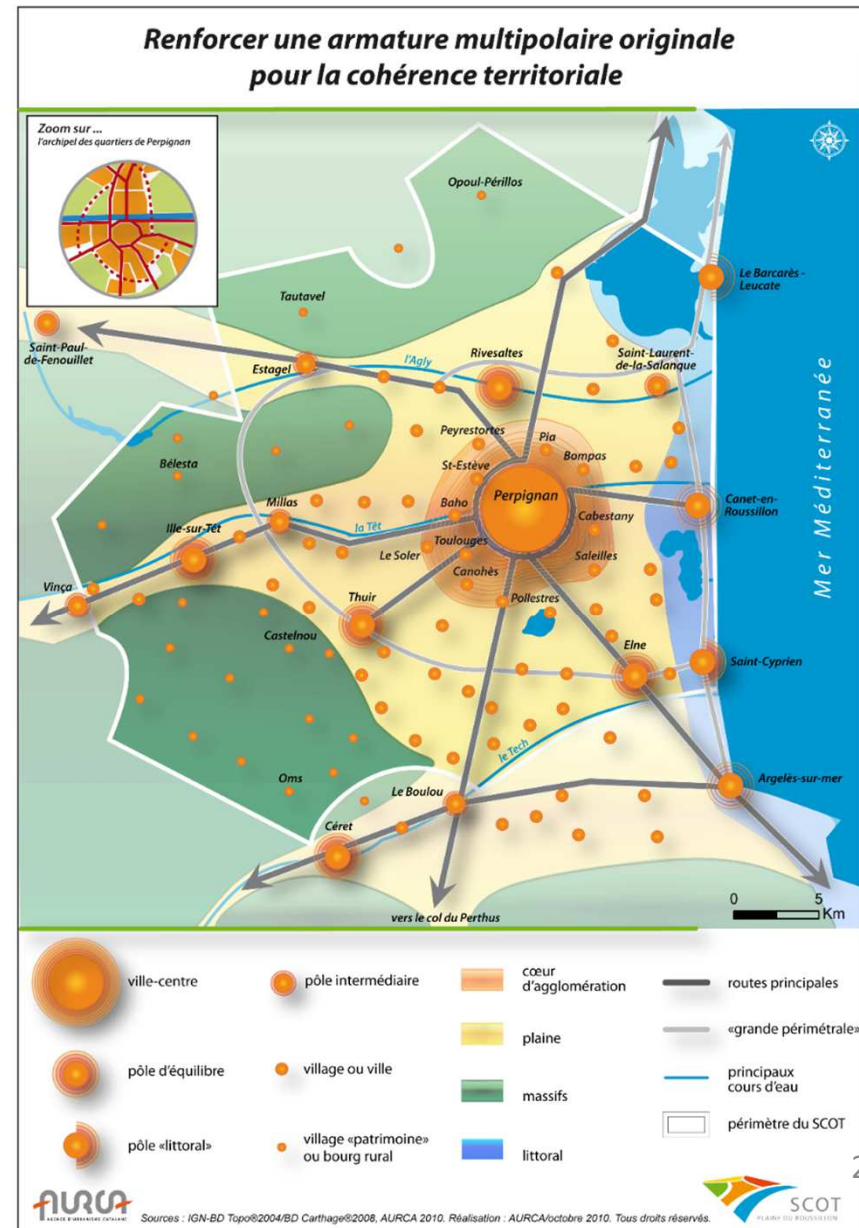
Sud Roussillon, partie prenante du SCOT de la Plaine du Roussillon

Le territoire du SCOT de la Plaine du Roussillon couvre 77 communes appartenant à la zone d'influence de l'agglomération perpignanaise et au Nord de l'aire urbaine de Saint-Cyprien. Ce territoire, d'une superficie de 1 157 km², compte 330 088 habitants en 2015 soit 70 % de la population départementale (source : FILOCOM 2015) et connaît un taux de croissance annuel moyen de sa population de 1,1% (2005/2015). Il est marqué par une majorité d'espaces agricoles, par une frange boisée au Nord-Ouest et Sud-Ouest, et par la présence de complexes lagunaires et d'un cordon littoral d'environ 29 km à l'Est.

Sud Roussillon, socle d'un petit bassin de vie articulé autour du pôle littoral de Saint-Cyprien à consolider

La stratégie communautaire de Sud Roussillon s'attache à respecter les grands équilibres territoriaux affichés par le SCOT de la plaine du Roussillon en vigueur, intégrateur de grandes politiques nationales, régionales, départementales ou plus locales (approuvé en novembre 2013 et modifié depuis).

Ces équilibres s'organisent autour de Perpignan et du cœur d'agglomération (incluant les communes de première couronne) qui rayonnent sur l'ensemble du territoire tout en confortant l'organisation de petits bassins de vie articulés autour de pôles d'équilibre ou littoraux à consolider.



Sud Roussillon, force de propositions dans le cadre de la révision en cours du SCOT

La révision du SCOT a été engagée en novembre 2017. Parmi les nouveaux enjeux identifiés et débattus lors d'ateliers organisés de mars à juillet 2018, **la question du changement de périmètre du SCOT et son impact sur l'armature territoriale esquissée en 2013, concerne au premier chef Sud-Roussillon** avec le départ du pôle d'équilibre voisin d'Elne. Dans ce cadre, la mise en place d'une réflexion InterSCOT Plaine du Roussillon/Littoral Sud permet une articulation des stratégies territoriales sur le périmètre de l'aire urbaine de Saint-Cyprien à cheval sur les 2 SCOT.

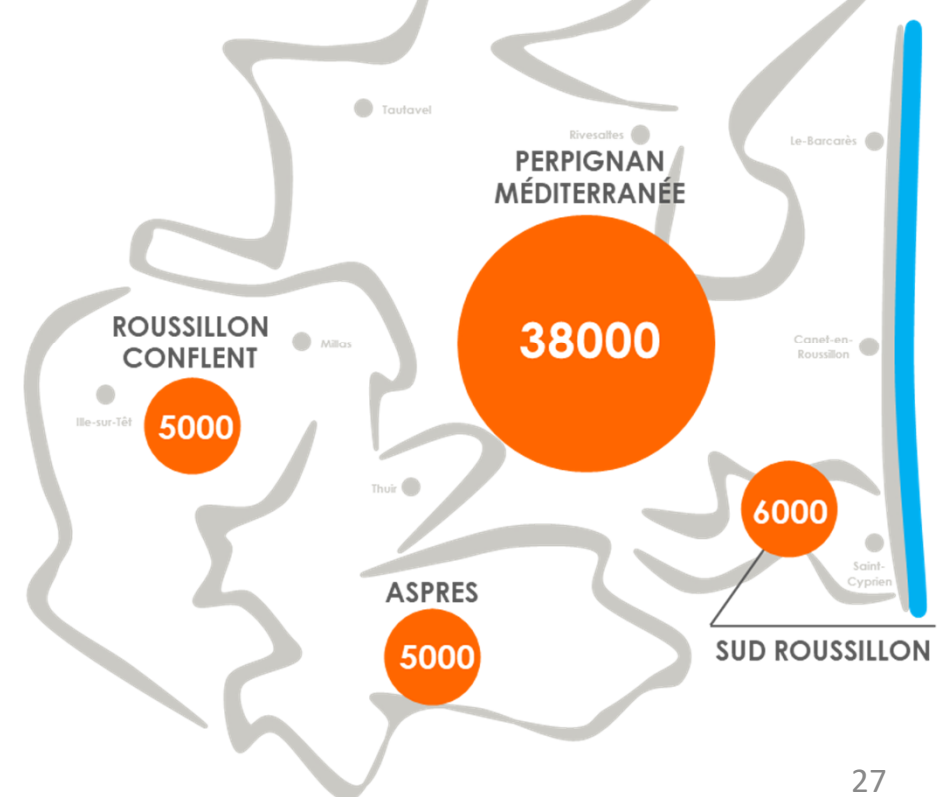
Est également avancée la **nécessaire prise en compte des dernières tendances démographiques et socio-économiques**. Les besoins en logements méritent par exemple d'être revus en lien avec l'accueil de 3500 habitants supplémentaires chaque année et les paramètres de desserrement des ménages. Dans le cas de Saint-Cyprien, se pose notamment la question de l'articulation entre attractivité résidentielle incluant une certaine solidarité et maintien d'une attractivité touristique et économique au service d'une chaîne de valeurs pour l'ensemble du Roussillon.

Autre enjeu de taille identifié, **le réinvestissement urbain et la volonté partagée de redonner envie de vivre dans la constellation de centres-bourgs qui ponctue la plaine du Roussillon**. Sur le littoral, cette ambition passe par la requalification des espaces portuaires souvent hérités de la mission Racine ainsi que la valorisation des espaces publics pour des stations balnéaires aujourd'hui devenues des villes littorales.

Est également posée la question des **communes qui remplissent une fonction de centralité, en écho notamment au dispositif régional « Bourg-centre »**. Sont ainsi évoquées leur offre de services à la population, leur attractivité commerciale, leur offre en habitat, ou encore leur offre en équipement à destination de la petite enfance, de la jeunesse, des seniors, mais aussi d'équipements en lien avec la santé, la culture, les sports, le tourisme ou les loisirs.

▼ Atelier d'enjeux 2018, Élaboration du SCOT2.

Population attendue
pour la période 2020/2035
Scénario tendanciel





LES 3 AMBITIONS STRATÉGIQUES du projet de territoire

3 ambitions 10 orientations



+ DEUX FILS CONDUCTEURS

- (*) **Vers un tourisme littoral renouvelé et créateur d'attractivité qui irrigue le territoire de Sud Roussillon et de la plaine (en lien avec le Plan Littoral 21)**
- (*) **Vers des centralités fortes et des cœurs de villages attractifs porteurs de rayonnement (en lien avec le dispositif bourg-centre)**

Ces ambitions et orientations s'inscrivent également dans le **défi transversal de l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.**



**AMBITION 1 - ACCUEILLIR
RENFORCER LES CENTRALITÉS,
REMOBILISER LES CŒURS DE VILLAGES,
ET RECHERCHER LA QUALITÉ URBAINE
POUR GARANTIR UNE MEILLEURE
COHÉSION TERRITORIALE**

////////////////////



... en convergence avec l'armature territoriale déterminée dans le SCOT intégrateur de la plaine du Roussillon et son ambition visant à « Concilier accueil de nouvelles populations et qualité de vie ».



... en convergence avec le défi n°1 du projet de Rapport d'objectifs du SRADDET « Occitanie 2040 », « Le défi de l'attractivité, pour accueillir bien et durablement » (et avec le défi transversal de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique).



... en convergence avec l'orientation A du Plan Littoral 21, « Pour une vitrine française de la

ORIENTATION 1

AGIR SUR TOUS LES FRONTS POUR REVITALISER LES CENTRALITÉS COMMUNALES AU SERVICE D'UNE INTERCOMMUNALITÉ PLUS FORTE (*)

Remobiliser l'habitat dans les cœurs de villages. **Réinvestir les cœurs de village** dont l'habitat et les commerces ont parfois été abandonnés, est aujourd'hui une préoccupation et une ambition majeures pour Sud Roussillon. Certaines communes disposent déjà d'un inventaire des biens concernés (Saint-Cyprien, Latour-Bas-Elne, Corneilla-del-Vercol, Théza, etc.). Une **étude globale** à l'échelle du territoire intercommunal devra être menée.

Elle pourrait déboucher sur une **Opération programmée d'amélioration d'Habitat cœur de ville et de villages** afin de remettre aux normes des logements pour les remettre sur le marché et réinvestir les centres anciens des villages avec l'apport de nouveaux habitants.

De même des **études patrimoniales** ont été conduites à Saint Cyprien, Latour-Bas-Elne et Corneilla-del-Vercol pour permettre de déterminer les biens qui doivent être conservés, ceux qui doivent être réhabilités et ceux qui présentent un moindre intérêt patrimonial. Un **guide des bonnes pratiques** est également envisagé pour aider les particuliers et les entreprises à réaliser des travaux dans le respect du maintien des caractéristiques historiques de l'habitat du cœur de ville (façades à la chaux, mise en discrétion des câbles, des climatiseurs, etc.).

Faire du commerce de proximité une priorité. Il s'agira d'**encourager l'implantation de nouveaux commerces et de services pour renforcer les**

centralités des bourgs, par l'intermédiaire d'aides à l'installation ou à l'adaptation de locaux en commerce. Des **actions de formation des commerçants** pourraient compléter le dispositif.

Faire des centres des pôles culturels et sociaux. Il s'agit dans ce cadre de **favoriser la localisation préférentielle d'équipements** dans ces cœurs. La **vie associative** est également invitée à réinvestir les cœurs de village grâce à des locaux rénovés et mieux adaptés à la nature de leurs activités.

Donner plus de place aux piétons et aux cyclistes en cœurs de village. En actualisation et approfondissement des plans existants, une **étude sur l'accessibilité et les déplacements** au cœur des villages, en mobilisant notamment la palette d'outils du « code de la rue », doit permettre de réfléchir sur une desserte rénovée de ces espaces, privilégiant le confort de la circulation piétonnière et des vélos. L'examen approfondi de la piétonisation renforcée de certains secteurs (de manière pérenne ou saisonnière) doit être l'occasion de **questionner le développement de nouveaux modes de déplacements**, y compris pendant les vacances et de préserver les sites sensibles des agressions liées à la sur-fréquentation estivale. L'étude doit également permettre de **réinterroger les plans de circulation** et de se pencher sur les réponses à apporter aux **traversées de village** les plus chargées, à l'image de celle de Latour-Bas-Elne en période estivale. Enfin, la question de l'évolution du **stationnement automobile et cycles** en cœurs de villages reste à affiner notamment en lien avec la mobilisation de dents creuses et la volonté communautaire de ne pas densifier à outrance des tissus déjà compacts.

Éviter la création d'espaces de centralités « parasites » dévitalisant les centres historiques. En écho au développement et confortement des centralités existantes, il s'agit de ne pas créer de nouveaux points de centralité périphérique, ex-nihilo, venant affaiblir les centres existants et réduire les effets des politiques de revitalisation des bourgs-centres et de leurs cœurs.

ORIENTATION 2

ACCUEILLIR DE NOUVELLES POPULATIONS DANS UN CADRE ENVIRONNEMENTAL ET UNE QUALITÉ URBAINE RESPECTUEUX DES VALEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (*)

Conforter la forte présence du végétal en ville. Les contraintes imposées aux règles d'urbanisation ont visé ces derniers temps à privilégier la limitation de l'étalement urbain par l'accroissement des densités des zones constructibles. L'objectif consiste surtout à contenir l'artificialisation des sols en concentrant les densités de logements sur les espaces de centralité. L'habitat vertical est dans ce cas la seule solution qui permet de faire face à l'accroissement de la population. Cette vision du développement urbain paraît toutefois incompatible avec la qualité paysagère de la Communauté de communes qui préférera opter pour une **croissance maîtrisée respectueuse de son identité et des ambiances caractéristiques de chaque village**. Préserver les espaces boisés et végétalisés au cœur des villes et villages est aussi un moyen efficace de lutter contre les épisodes caniculaires en développant des **îlots de fraîcheur**.

Penser des nouveaux quartiers enserrés dans une « mer verte ». De même la sauvegarde des espaces boisés, la sanctuarisation des respirations urbaines (villes-jardins), le maintien des cultures jardinières au cœur des territoires communaux, doivent **permettre un étalement urbain raisonné en créant des espaces d'habitats entremêlés d'étendues vertes et en évitant ainsi les concentrations d'habitat vertical et minéral**

Protéger, développer et valoriser les espaces et activités agricoles. Les activités agricoles doivent également trouver pleinement leurs places dans les territoires communaux. La **présence de terres agricoles doit être impérativement préservée**, en complément de l'extension réfléchie de l'urbanisation. En ce sens, **deux projets de PAEN** (périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains) sont à l'étude à Alenya et Montescot, ainsi qu'une **convention multipartite** associant le CD66, la Chambre d'agriculture et les EPCI Sud Roussillon et Albères – Côte Vermeille – Illibéris concernant la mise en valeur des terres incultes de part et d'autre du **Tech dans sa partie aval**. La **lutte contre la cabanisation**, en partenariat avec la SAFER a déjà largement montré son efficacité. Elle sera poursuivie.

Favoriser un urbanisme et des aménagements plus résilients. En lien avec les risques « inondations » et « submersion », cet objectif s'inscrit dans une **approche écosystémique** (trame verte et bleue pouvant faire office de zone de sur-inondation potentielle) et en concomitance avec le renforcement de la diffusion de la **culture du risque**.

Gérer de manière optimale la ressource en eau notamment par le raccordement des réseaux d'eau potable. Les travaux d'interconnexion ont pour objectif le **raccordement des réseaux d'eau potable** des communes de Théza et de Corneilledel-Vercol, au maillage déjà existant des communes de Saint-Cyprien, Latour-Bas-Elne et Alénaya. Une canalisation d'interconnexion en fonte d'un diamètre de 200 mm est donc prévue sur la majorité du tracé qui longera l'agouille de la Mar. Cette liaison permettra de « secourir » les communes interconnectées ; c'est-à-dire

de pallier à la production d'eau potable en cas de problème sur les villages de Théza et de Corneilla-del-Vercol qui ne disposent chacun que d'une seule ressource.

A moyen ou long terme, cette interconnexion permettra aussi la **réduction des prélèvements effectués dans la nappe pliocène** au profit de prélèvements dans les nappes quaternaires. Les nappes Pliocène étant classées en déséquilibre quantitatif, et conformément au SDAGE (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux), le Syndicat Mixte des nappes de la plaine du Roussillon porte actuellement une démarche PGRE (Plan de Gestion de la Ressource en Eau), sur la base des orientations du SAGE des nappes et de l'étude Volume Prélevable validée en 2016.

ORIENTATION 3

ÉQUIPER LES TERRITOIRES DES INFRASTRUCTURES NÉCESSAIRES À L'INSTAURATION D'UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ (*)

Adapter les équipements publics pour répondre aux attentes des populations existantes et nouvelles. Le développement démographique spectaculaire qu'a connu le territoire durant les cinquante dernières années a souvent provoqué une distorsion entre l'inadéquation des équipements communaux et les arrivées rapides et massives de nouveaux habitants.

Ce sous-dimensionnement des services publics et des équipements est préjudiciable au fonctionnement d'un service public de qualité. Il en va ainsi pour les **mairies** elles-mêmes (Saint-Cyprien) des **Centres Techniques Municipaux** (Saint-Cyprien, Théza, Latour-Bas-Erne), ou des accueils de loisirs (Montescot).

Rendre progressivement accessible les bâtiments publics. Tous les ERP communautaires sont actuellement aux normes handicaps en vigueur. Cependant, la **mise en accessibilité des bâtiments communaux** relève de la gageure en raison de la faiblesse des moyens disponibles auprès des collectivités pour la modernisation de leurs équipements.

Pourtant conscients de la nécessité, tant pour les habitants à l'année que pour les visiteurs saisonniers, de disposer de locaux accessibles à tous, les élus sont confrontés à des échéances légales souvent difficilement compatibles avec les charges que l'accroissement rapide de la démographie fait peser sur les communes pour structurer leurs interventions « classiques ».

Réduire la consommation énergétique des bâtiments publics afin d'atteindre les objectifs de la stratégie REPOS 2050. La **rénovation énergétique des bâtiments** participe de cette dynamique qui permet l'instauration d'une politique vertueuse, économe des deniers publics et soucieuse de l'exemplarité.

Accélérer le déploiement d'infrastructures et de nouveaux services numériques. La faiblesse du **maillage numérique** crée également une vraie rupture d'égalité du territoire tant sur le plan social, que sur le plan économique ; les commerçants, artisans et entreprises étant réellement pénalisés par la faible performance du débit numérique du territoire.

ORIENTATION 4
RÉGÉNÉRER LA COHÉSION SOCIALE
ET UNE CULTURE COLLECTIVE
COMMUNE AUTOUR DU PATRIMOINE,
DES TRADITIONS ET DE L'IDENTITÉ
LOCALE (*)

Au-delà du tourisme, le **maintien et la valorisation des patrimoines locaux** aident les populations résidentes à l'année à se retrouver autour de traditions et à construire une histoire commune. Ce besoin est d'autant plus flagrant pour ces résidents que la plupart d'entre eux ont abandonné leur région d'origine et sont venus rejoindre ce territoire, notamment pour leur retraite ou pour bénéficier d'un climat plus avantageux.

Dès lors, les **traditions culturelles**, les richesses patrimoniales peuvent constituer un « ciment social » autour de valeurs identitaires communes.



AMBITION 2 - RAYONNER

BASCULER D'UN TOURISME TRADITIONNEL QUASI-EXCLUSIVEMENT BALNÉAIRE À UN TOURISME DURABLE ET DIVERSIFIÉ ////////////////////



... en convergence avec l'ambition déterminée dans le SCOT intégrateur de la plaine du Roussillon « d'impulser un nouveau rayonnement du Roussillon ».



... en convergence avec le défi n°3 du projet de Rapport d'objectifs du SRADDET « Occitanie 2040 », « Le défi du rayonnement régional au service de tous » (et avec le défi transversal de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique).



... en convergence avec l'orientation B du Plan Littoral 21, « Pour une économie innovante qui irrigue le territoire » et C « Pour un littoral symbole d'attractivité, d'accueil et du vivre ensemble ».

ORIENTATION 1

RENOUVELER LE PRODUIT TOURISTIQUE BALNÉAIRE (*)

Agir prioritairement sur la mutation des installations touristiques vieillissantes. Le plan Racine a apporté un développement incontestable au littoral catalan. En structurant une offre touristique professionnelle et qualitative il a provoqué un choc de croissance économique sans précédent dont le succès ne s'est jamais démenti. Son impact sur l'emploi, l'amélioration du niveau de vie des populations locales, la valorisation du foncier, la capacité d'accueil de populations touristiques importantes ne peut être nié. Toutefois, le plan Racine ne constitue qu'une première impulsion, majeure certes, mais une première impulsion à une politique de développement touristique qu'il y a lieu de faire évoluer au gré des exigences environnementales, des besoins de consommations touristiques, de la nécessaire diversification des activités balnéaires.

Il s'agira dans un premier temps de conforter l'économie touristique, les activités littorales en misant sur le **renouvellement de l'imaginaire touristique du littoral** Cyprianenc. Cette intention porte naturellement à agir prioritairement sur la **mutation du front de mer et du port de Saint-Cyprien** en « port du XXIème siècle », en appui sur la smart-destination Odyssée. Le port doit redevenir un poumon central et économique à l'échelle de la commune et de la Communauté, tourné vers la mer et vers la terre.

Le Port de Saint-Cyprien pourra ainsi faire l'objet de plusieurs mutations qui prendront en compte sa **dimension traditionnelle** (pratique de la pêche et vente du poisson, entretien des bateaux, plaisance, Capitainerie), **commerciale et familiale** (commerces de proximité permanents, manifestations diverses, événements ponctuels), **touristique** (commerces de proximités permanents, développement de l'offre en hôtels 3 étoiles), **technique** (zone technique du Port et autres), que des **activités économiques nouvelles ou complémentaires** (Odyssée, tourisme d'affaires, etc.). L'objectif est que le Port rayonne sur le territoire communal et supra-communal.

La **recomposition urbaine du quartier du port** à Saint-Cyprien, objet d'un appel à projet international, participe d'une démarche de renouvellement de l'imaginaire touristique de la commune sur ce centre névralgique que constitue le port de Saint-Cyprien. La **création d'un nouveau quartier**, audacieux sur le plan architectural et urbain, instaurant une mixité fonctionnelle équilibrée entre nécessité de proposer une montée en gamme de l'habitat et revitalisation du commerce et des services est la colonne vertébrale de cette nouvelle ambition. Elle sera l'occasion de définir un nouvel esprit dans la qualité du traitement des espaces publics, une définition plus harmonieuse de la place faite aux piétons et aux déplacements doux.

La promenade du front de mer, appelée **baladoir**, longe le cordon dunaire. Elle est fréquentée par des milliers de visiteurs et d'habitants, chaque jour de l'année. C'est un point de rencontre névralgique entre les hommes et la mer, la plage, la nature. Aujourd'hui cette promenade se caractérise par son caractère essentiellement « routier ». Un projet de rénovation totale de cet espace vise à mieux faire cohabiter l'homme et la nature par la mise en œuvre de matériaux respectueux du développement durable (bois, pierre, enrobé végétal), une plus grande liberté laissée à la mer (remplacement de la murette par un merlon de sable) réintroduction des espèces végétales indigènes et limitation stricte de la circulation de véhicules à moteur.

ORIENTATION 2

METTRE EN PLACE DES ACTIONS COMPLÉMENTAIRES AUX ACTIVITÉS BALNÉAIRES EN CAPITALISANT SUR LES RICHESSES ET LE POTENTIEL DE L'ARRIÈRE-PAYS (*) (*)

S'appuyer sur les ressources de « pleine nature » de Sud Roussillon. Le tourisme estival doit ensuite évoluer en faveur d'un tourisme pérenne notamment fondé sur la **complémentarité des territoires** (Saint-Cyprien plage – rétro-littoral de Sud Roussillon, plaine, GSO, Pyrénées-Orientales, etc.). En effet, le territoire ne doit plus être vu comme une station exclusivement balnéaire, mais bien comme une **opportunité de diversification** de cette activité de première importance pour intéresser de nouvelles clientèles sur des périodes plus étendues. En capitalisant sur les **richesses et le potentiel de l'arrière-pays**, il est possible d'offrir à nos visiteurs une expérience touristique enrichie d'activités qui répondent aux nouvelles aspirations exprimées : un tourisme vert, authentique et « intelligent » pouvant s'appuyer sur des circuits pédestres et cyclables de mise en valeur des richesses locales : la vigne, la pêche, la patrimoine culturel religieux. L'objectif recherché est le **développement d'un tourisme à l'année, d'un tourisme de qualité. En ce sens, il s'agit de capitaliser sur la ruralité, les terroirs, de répondre à la demande d'un tourisme de pleine nature**, équestre notamment, dans le respect des sensibilités des sites naturels et remarquables.

Revendiquer la présence de parcs et jardins remarquables. Saint-Cyprien détient le label de Ville Fleurie. C'est également une ville verte en appui sur

toute une série d'espaces du quotidien ou emblématiques comme le Jardin des Plantes, parc centenaire de 5 hectares abritant plus de 800 espèces de plantes et de végétaux dont une superbe bamboueraie, des arbres remarquables, une riche collection de roses anciennes et des essences de plantes rares. De nombreux parcours de découverte et des visites guidées organisées en saison sont l'occasion d'en apprendre plus sur les espèces du Jardin. Le **projet de modernisation de ce patrimoine et son agrandissement** doivent pouvoir recueillir des partenariats financiers publics et privés (mécénat).

Toutes les autres communes de Sud Roussillon disposent également d'un patrimoine végétal à valoriser et à mieux exploiter. Le territoire offre des espaces emblématiques sur le plan des paysages, avec des préexistences naturelles et anthropiques plus ou moins sensibles qui fondent son identité.

Faire du sport, une valeur touristique et territoriale forte pour Sud Roussillon. Il s'agit donc de valoriser davantage le « capital sport » de la Communauté en s'appuyant sur une dynamique, des équipements, et des offres présentes sur le territoire. En ce sens, il convient d'exploiter enfin, la carte d'un **tourisme sportif et handi-sportif** notamment en appui sur l'équipement sportif majeur qu'est le complexe « Grand Stade – Les Capellans » ou encore sur la vélittorale (EV8) et son intégration dans les espaces urbains traversés en vue de développer encore le cyclotourisme. Des initiatives en appui comme celle de Théza, qui souhaite aménager un skatepark et un pumptrack afin de permettre aux jeunes résidents à l'année tout comme aux visiteurs saisonniers de disposer d'un espace dédié à la pratique d'activités sportives spécifiques, participent de cette inclination.

ORIENTATION 3

VALORISER LE PATRIMOINE POUR METTRE EN PLACE ET PARTAGER UNE CULTURE COLLECTIVE COMMUNE (*)

S'attacher à protéger, préserver et mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel catalan. Le patrimoine catalan a longtemps été négligé par les habitants souvent en méconnaissance à la fois de son existence et surtout de sa véritable charge historique. Il faut sans doute y voir la conséquence indirecte et involontaire du « plan Racine » dont l'objectif consistait surtout à accueillir un tourisme de masse peu soucieux, à l'époque, de l'identité des territoires. De fait, l'urbanisation parfois rapide et désordonnée qui a accompagné le développement d'un tourisme « industriel » a gommé les caractéristiques du patrimoine catalan, malgré tout resté présent et encore identifiable, tout particulièrement dans l'arrière-pays, et de l'autre côté de la frontière. Cette négligence appartient aujourd'hui au passé, du fait d'une réelle prise de conscience des élus de l'importance de cet enjeu et de l'évolution profonde des modes de consommation touristiques.

Contribuer à revaloriser le capital-image du patrimoine catalan par la proposition « d'expériences touristiques ». Il s'avère désormais indispensable de mettre en place des actions complémentaires, le visiteur ne se contentant plus d'une météo particulièrement favorable et de la seule présence de la mer et de sa plage. Le visiteur, qu'il soit touriste ou excursionniste, souhaite désormais découvrir des territoires et des terroirs qui lui

enseigneront des pratiques, des histoires et des traditions qui viendront enrichir son **expérience touristique** et lui faire la démonstration de la diversité des richesses patrimoniales de la France. Le **déploiement de circuits touristiques** autour de la vigne et du vin, ou encore du patrimoine religieux ou historique catalan, en synergie avec les sites voisins (ex : Cathédrale et cloître d'Elne), est une première réponse à apporter à ce « désir touristique d'expériences ». **À Saint Cyprien**, l'étude sur l'avenir de la tour d'En Bolt oriente les élus vers la **création d'une résidence de l'artisanat**, destinée à la fois à relancer et à perpétuer l'artisanat local et à le faire partager au plus grand nombre.

A Corneilla-del-Vercol, la valorisation de la chapelle Notre-Dame-du-Paradis figure parmi les initiatives qui illustrent cette volonté, tout comme celle de **Saint-Cyprien** qui dispose, avec la chapelle de Villerase d'un projet de sauvegarde permettant d'intégrer ce patrimoine aux initiatives de découvertes et de valorisation des richesses locales.



AMBITION 3 - COOPÉRER

S'INSCRIRE DANS LES GRANDES DYNAMIQUES TERRITORIALES DANS LE CADRE DE PARTENARIAT DE PROJETS



... en convergence avec l'ambition déterminée dans le SCOT intégrateur de la plaine du Roussillon « d'impulser un nouveau rayonnement du Roussillon » (promouvoir un territoire en réseau, solidaire et attractif).



... en convergence avec le défi n°3 du projet de Rapport d'objectifs du SRADDET « Occitanie 2040 », « Le défi des coopérations, pour garantir l'égalité des territoires » (et avec le défi transversal de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique).



... en convergence avec l'orientation A « Pour une vitrine française de la résilience écologique » du Plan Littoral 21, et B « Pour une économie innovante qui irrigue le territoire »

DESSINER UNE TRAME VERTE ET BLEUE, SUPPORT POTENTIEL DE MOBILITÉS DOUCES

Passer d'une « somme de sites verts et de berges » à une trame globale. En lien avec la déclinaison et valorisation de l'armature verte et bleue esquissée dans le SCOT, incluant notamment la protection et valorisation de continuités écologiques, la **mise en réseau des espaces de nature, des parcs et jardins remarquables, des cours d'eau et canaux**, etc., nécessaires à l'adaptation au changement climatique, est à rechercher (gestion des inondations, espaces de respiration, espaces de fraîcheur, etc.). Elle contribuera à donner une identité positive aux espaces naturels, une « mer verte » en écho au bleu de la Méditerranée, et de gommer la seule image d'espaces interstitiels. Une **articulation avec les communautés voisines est à rechercher** pour dépasser les « effets frontière ».

Désenclaver et mailler par des continuités douces et paysagères de qualité. Pour que le territoire « vert » de demain soit sublimé, il doit nécessairement être appréhendé par des **itinéraires doux**. Bien entendu cet objectif conserve la nécessaire préservation écologique par un **respect des sensibilités environnementales**. Outre la promotion des voies douces de manière globale, conciliant fréquentation et préservation, il s'agira de proposer une **mise en scène paysagère** de son maillage doux, et une continuité écologique associée lorsque les enjeux le justifient.

Le maillage doux pourra prendre appui notamment sur la Voie littorale (EV8), certains chemins ruraux ou intramuros, les espaces publics, parcs, agouilles, le long du canal d'Elne, etc.

Le maillage doux du territoire se voudra, en fonction des sites et des possibilités notamment techniques/écologiques :

- **Fonctionnel** (adapté aux personnes à mobilité réduite et aux différents besoins générationnels) ;
- **Partagé** (équestre, vélos, poussettes, piétons) ;
- **Moderne et ouvert aux technologies propres** (« gyropodes », « cycles pousse », « rosalias », etc.) ;
- **Canalisé** sur les sites les plus sensibles d'un point de vue écologique (pour éviter les piétinements sur les espaces naturels non prévus à cet effet, etc.) ;
- **Mis en scène** par des traitements appropriés et une signalétique de qualité.

Utiliser cette organisation en système des espaces naturels pour rendre accessible le patrimoine. Aux trames douces, vertes et bleues pourraient être associés des itinéraires de découverte (patrimoine religieux, centres d'intérêts des villages, histoire et traditions, etc.).

ORIENTATION 2

PROTÉGER LES POPULATIONS DES RISQUES LIÉS AU CHANGEMENT ET AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUES

(*)

Mettre en œuvre des dispositifs de protection des populations des risques liés aux inondations dès l'amont. Sud Roussillon, communauté littorale est, par définition en bout de la chaîne d'écoulement des eaux de pluie. Sa vulnérabilité aux inondations est donc extrême. A ce risque, se combine celui de la submersion marine et l'augmentation du niveau des mers et des océans. La théorie du repli stratégique, désormais substituée par le principe de recomposition spatiale, ne peut donc rester en l'état qu'une théorie si, en retrait de la frange littorale aucune initiative n'est prise pour **protéger les populations des risques liés aux inondations**, lesquelles ont tendance à la fois à se répéter et à s'amplifier.

À cette préoccupation s'ajoute la pression des populations toujours plus nombreuses à vouloir s'installer sur la frange littorale, plutôt qu'à l'intérieur des terres. Sur ce territoire, littoral, situé en front de mer et en aval de l'ensemble des écoulements des eaux de pluies, les épisodes à risques sont plus nombreux et plus fréquents. Ils exposent les populations locales à des menaces pour lesquelles la **solidarité départementale et régionale doit être mise en œuvre**. La réalisation des ouvrages de protection contre la submersion marine et contre les inondations doivent permettre aux habitants de la frange littorale de ne pas être les victimes les plus répétitivement exposées aux conséquences des dérèglements climatiques.

Participer à une démarche partenariale et globale pour la gestion intégrée du trait de côte. En ce sens Sud Roussillon participe à l'**Observatoire de la Côte sableuse catalane (OBSCAT)**, socle commun de connaissances pour mieux gérer le littoral à l'échelle de l'unité sédimentaire Leucate-Argelès en articulation avec les échelles nationale (SNGITC) et régionale (SDAGE RMC, CPER volet littoral, Plan Littoral21, déclinaison de la SNGITC en Occitanie). Sud Roussillon, EPCI intégrant le SCOT Plaine du Roussillon, invite le Syndicat mixte à poursuivre sa participation à la démarche de structuration de l'**InterSCOT Sud Méditerranée**.

ORIENTATION 3

PROMOUVOIR UNE DESSERTE EN TRANSPORTS COLLECTIFS PLUS DENSE ET EFFICIENTE

Structurer une offre de transport de proximité en lien avec les enjeux de la transition écologique et énergétique. Pour ce faire, Sud Roussillon entend étudier rapidement la mise en place d'un **réseau de desserte locale** (bus, navettes, etc.) en vue d'apporter du lien entre les communes entre elles et entre Sud Roussillon et ses voisins. En lien avec son projet de Port du XXIème siècle, Saint-Cyprien s'engage aussi dans l'étude d'une éventuelle **éco-gare**.

Étudier une prise de compétence communautaire « mobilité ». Dans ce cadre, et en lien avec le projet de loi d'orientation sur les mobilités qui rendrait obligatoire la prise de compétence « mobilité » pour les EPCI, la question de la **gouvernance** de ce transport sera posée.

S'articuler avec la Région et les Autorités organisatrices de la plaine du Roussillon. En lien avec la feuille de route régionale issue des États Généraux du Rail et de l'Intermodalité (EGRIM), la **Région** en tant que chef de file de l'intermodalité et autorité organisatrice de transports interurbains (service régional des transports d'Occitanie LiO), sera associée à la réflexion. Une articulation particulière sera à mener avec l'**AOM Perpignan Méditerranée** et son futur Plan de Déplacements Urbains, et avec les **intercommunalités voisines**.

Cette orientation pourra prendre appui sur les **5 axes d'actions du Plan Global de Déplacements de 2012 concernant Saint-Cyprien** et sur les études spécifiques l'accompagnant (plan des déplacements à Saint-Cyprien-plage et Déplacements équestres à l'échelle de Sud Roussillon).



Maîtrise d'ouvrage



Communauté de Communes Sud Roussillon

BP 34

16 rue Jean & Jérôme Tharaud

66750 Saint-Cyprien

Tél : 04.68.37.30.60

Fax : 04.68.37.32.89

Participation



AGENCE D'URBANISME CATALANE PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE

Agence d'Urbanisme Catalane

19 espace Méditerranée – étage 6

66.000 Perpignan

Tél.: 04 68 87 75 52- Fax : 04 68 56 49 52

E-mail : agence.catalane@aurca.org



1
Territoire

6
Communes



SAINT-CYPRIEN

Alénya · Corneilla-Del-Vercol
Latour-Bas-Elne · Montescot
Saint-Cyprien · Théza